

Rapport de gestion

2023

Spitalzentrum
Centre hospitalier
Biel-Bienne



Fanny Freytag

dipl. Expertin Intensivpflege

«Meine zwei Kinder sind wie ich im Beaumont auf die Welt gekommen. Hier fühle ich mich daheim. Hier fühle ich mich sicher aufgehoben und betreut.»



Impressum

Éditrice:

Centre hospitalier Bienne SA

Responsable de projet:

Marie-Pierre Fauchère

Photographie:

Marco Zanoni, Berne

Traduction:

Muriel Baudat, Ravoire

Design/mise en page:

artbeat graphic design, Berne

Table des matières

Avant-propos	3
---------------------	----------

L'année en point de mire

Gestion, prestations, ressources	7
Rapport du comité directeur	9
Cadres médicaux et de soins	14
Personnel	18
Statistiques des patientes et patients	21

Finances

Comptes annuels consolidés selon Swiss GAAP RPC	30
Rapport de l'organe de révision	52
Comptes annuels selon Code des obligations	56
Rapport de l'organe de révision	70

Centre hospitalier Bienne SA
Chante-Merle 84
Case postale
2501 Bienne
Téléphone 032 324 24 24
www.centre-hospitalier-bienne.ch



«L'obstétrique du CHB a une approche humaine, respectueuse, proche – tout en étant super-pro! Et la présence de pédiatres et néonatalogues a aussi joué un rôle.»

Dr med. Nathalie Scherz,
cheffe de clinique
en médecine interne
(trois enfants nés au CHB)

Image de la page de couverture



Franziska Stolz

Leiterin Organisationseinheit Ambulatorien

«Meine Jungs kamen beide im SZB auf die Welt, weil ich wusste: Hier bietet man mir die passenden Bedingungen für eine selbstbestimmte Geburt, selbst bei Steisslage.»

Avant-propos

Résolument tournée vers l'avenir: la bonne stratégie



Chères lectrices, chers lecteurs,

Le milieu hospitalier est sous pression; le financement des soins médicaux est à nouveau au centre de débats politiques et sociétaux intenses. Si l'opinion publique reconnaît davantage l'importance systématique des hôpitaux ces dernières années, personne ne nie que les systèmes tarifaires en vigueur ne reflètent pas leurs prestations de façon adéquate. Quant au développement déterminé des soins ambulatoires, préconisé de toutes parts d'un point de vue économique et poursuivi par le Centre hospitalier Bienne SA de façon conséquente depuis 2018, il ne se révèle pas payant pour le moment. Tout au contraire.

À l'instar de nombreuses institutions publiques qui garantissent des prestations de réserve 24 heures sur 24 tout en assumant un mandat de formation, notre établissement connaît de plus en plus de difficultés à financer ses investissements (dont, depuis 2012, le financement incombe aux hôpitaux eux-mêmes). Ces investissements sont pourtant plus indispensables que jamais, que ce soit pour l'infrastructure hospitalière ou la mise en œuvre de la transformation numérique.

Investissements requis pour la transformation numérique

En réalité, en tant que changement de paradigme historique, le tournant numérique représente un défi supplémentaire incontournable pour la santé publique. Bien qu'il soit prometteur en termes de gains d'efficacité et d'occasions

créées, il requiert dans un premier temps également des moyens financiers considérables pour mettre en place une transformation numérique profonde, qui touche et englobe non seulement la prise en charge des patientes et patients, mais aussi toutes les autres tâches de l'entreprise.

Dans ce contexte, on ne saurait donc trouver satisfaisant le résultat financier mitigé de l'exercice sous revue. Nous restons néanmoins convaincus que notre stratégie d'entreprise, élaborée dans une perspective de long terme et mise en œuvre progressivement et avec circonspection, fixe les bonnes priorités et met l'accent où il le faut. C'est d'ailleurs elle qui a posé, il y a plusieurs années déjà, les jalons indispensables aujourd'hui à un développement durable.

Un développement de la prise en charge adapté aux besoins

Le CHB SA ne se laisse donc pas troubler par les conditions difficiles: parallèlement au projet de nouvel hôpital à Brügg, où les soins stationnaires seront prodigués dans un bâtiment élagué et fonctionnel, il a poursuivi le développement de l'offre ambulatoire dans la zone de la gare de Bienne. Que ce soit au Centre de santé MEDIN Biel/Bienne, qui connaît un important agrandissement dès mai 2024, au Centre de chirurgie ambulatoire MEDIN au Lac ou encore avec la «Maison de santé et prévention» où seront testés de nouveaux modèles de prise en charge intégrés avec des institutions partenaires dès 2026: nous mettons tout en œuvre pour offrir à la population à un emplacement centralisé des prestations de santé attractives répondant à ses besoins.

Ceci dit, pour pouvoir garantir des soins de proximité 24 heures sur 24 avec une qualité optimale, l'intégration des partenaires de notre réseau est primordiale. Seule une approche intégrée inter-institutionnelle permettra de continuer à proposer des offres dont le financement

peut être assuré du point de vue sociétal. Nous avons la conviction que pour la mettre en œuvre, il faut que le plus d'acteurs possible travaillent main dans la main tout au long du parcours thérapeutique.

En tant que centre hospitalier de la région Bienne – Seeland – Jura bernois, il nous incombe d'assumer notre rôle de «hub» et de prendre part au développement du réseau régional, à la fois comme acteur et comme promoteur partenaire. À cet égard, nous sommes reconnaissants de bénéficier du soutien tangible de notre propriétaire, le canton de Berne. Car dans le paysage hospitalier actuel, où les revendications politiques comme les changements sociaux sont légion et impactent les décisions stratégiques et opérationnelles, quiconque prend des responsabilités et dirige une entreprise comme le CHB SA, assume en effet une tâche extrêmement exigeante.

Du point de vue stratégique, il nous faut désormais mener notre barque avec sérénité et courage, pour tenir bon et jouer un rôle actif dans la transformation du paysage des soins, dans ses aspects aussi bien analogues que numériques.

Et enfin, nous n'oublions pas que sans le soutien actif et l'engagement de nos quelque 2000 collaboratrices et collaborateurs, nous serions dans l'impossibilité de remplir notre mission au profit de la population. Le conseil d'administration tient ici à remercier sincèrement tout le personnel infirmier, les médecins spécialistes et les nombreux autres expertes et corps de métiers dont la coopération permet une pratique harmonieuse de la médecine.

Thomas von Burg
Président du conseil d'administration

Conseil d'administration

État au: 1.1.2024



Thomas von Burg



PD Dr med. Dr phil. Vanessa Banz Wüthrich



Dr med. Hansulrich Blunier



Stefan Stefaniak



Jörg Buser



Thomas Straubhaar



Christoph Gygax

Président

Thomas von Burg

BIEL-BIENNE

Membre de divers conseils de fondation et d'administration de la région, dont Sanu Future Learning SA, Bienne, et la Fondation von Rütte-Gut, Sutz.

Vice-présidente

Vanessa Banz Wüthrich

PD DR MED. DR PHIL.,
HERRENSCHWANDEN

Spécialiste en chirurgie avec formation approfondie en chirurgie viscérale. Médecin adjointe au département de chirurgie et médecine viscérales à l'Hôpital de l'Île à Berne; co-responsable du Centre de transplantation bernois.

Membres

Hansulrich Blunier

DR MED., SCHÜPFEN

Spécialiste en médecine interne générale. Médecin de famille, co-fondateur et membre du conseil d'administration de Walk-in Lyss SA, co-fondateur du réseau de médecins Seeland-Net et fondateur d'un réseau de formation continue pour futurs médecins de famille (Prakt-Akademie).

Jörg Buser

BIEL-BIENNE

Entrepreneur informaticien et ingénieur; retraité. Président du conseil d'administration de Localmed Biel/Bienne SA.

Christoph Gygax

MÖRIGEN

Conseiller d'entreprises et financier indépendant.

Stefan Stefaniak

LAUSANNE

Économiste et CEO Swisscoding SA. Chargé de cours à la Faculté de médecine de l'Université de Genève.

Thomas Straubhaar

LIC. RER. POL., THOUNE

Économiste d'entreprise; consultant et manager temporaire d'hôpitaux et cliniques (mandats); président du conseil hospitalier de l'Hôpital cantonal d'Obwald, Sarnen; président du conseil d'administration de l'Hôpital Bülach SA; président du conseil d'administration d'Airport Medical Center (AMC), Kloten; membre du conseil d'administration de la Forel-Klinik, Ellikon a.d. Thur; membre du conseil de fondation du Centre de réadaptation bernois Heiligenschwendi.

Comité directeur

État au: 1.1.2024



Kristian Schneider



Frederik Haubitz



Prof. Dr med. Daniel Genné



Dr med. Marcus Laube



Philippe Plodeck



Barbara Schenker



Dr med. Anja Kruse



Dr med. Jérôme Mathis



Cyril Friche



Claudia Orpi



Claudia Lüthi



Nadine Morgenthaler Beuttenmüller



Pascal Braichet

Membres

Kristian Schneider

CEO

Frederik Haubitz

Directeur MEDIN Biel/Bienne

Prof. Dr med. Daniel Genné

Médecin-chef clinique de médecine, Co-CMO

Dr med. Marcus Laube

Médecin-chef médecine intensive, Co-CMO

Philippe Plodeck

Directeur des finances CFO

Barbara Schenker

Directrice People & Culture CHRO

Dr med. Anja Kruse

Médecin-chef service de néphrologie, Co-CMO

Dr med. Jérôme Mathis

Médecin-chef clinique de gynécologie et obstétrique, Co-CMO

Cyril Friche

Directeur Digital & Technology CIO

Claudia Orpi

Directrice Facility Management

Claudia Lüthi

Directrice soins / MTT Co-CNO

Nadine Morgenthaler Beuttenmüller

Directrice soins / MTT Co-CNO

Invité permanent

Pascal Braichet

Secrétaire général



Anne Engel

Fachexpertin Kommunikation

«Dank der ruhigen und vertrauensvollen Begleitung durch meine Beleghebamme und das Geburtshilfe-Team der Frauenklinik durfte ich meine Geburten selbstbestimmt und respektvoll erleben.»

Gestion, prestations, ressources

Un rôle de «hub» bien établi

Offrir des traitements de haute qualité dans presque toutes les spécialités de la médecine moderne et des soins aigus 24 heures sur 24 et dans les règles de l'art – telle est la volonté du Centre hospitalier Bienne SA. Ses équipes interdisciplinaires garantissent à la population de tout âge une prise en charge médicale de proximité, quelle que soit l'heure, 365 jours par année. Qu'il s'agisse d'un AVC ou d'un infarctus, d'un traitement contre le cancer, d'une intervention urologique, d'une opération du rachis ou encore d'un accouchement.

Un service public intégré et de proximité

En collaboration avec de nombreux acteurs en amont et en aval, le centre hospitalier accompagne ses patientes et patients tout au long de l'itinéraire clinique. Car le CHB SA ne se considère plus comme un simple «hôpital», mais comme un acteur et partenaire indispensable du réseau de santé, dont la mission consiste à garantir à la population l'accès à des soins intégrés de proximité. Véritable «hub» pour la région Bienne – Seeland – Jura bernois, il assume désormais un rôle essentiel en s'engageant pour la mise en réseau des fournisseurs de prestations dans le cadre de son mandat de service public.

L'ambulatoire à Bienne, le stationnaire à Brugg

Dans un milieu hospitalier en pleine mutation, le CHB SA poursuit le renforcement de son offre de soins ambulatoires à la gare de Bienne avec détermination. Sa stratégie reposant sur deux sites prévoit à l'avenir une répartition entre les soins stationnaires et ambulatoires: tandis qu'il continuera de proposer les prestations ambulatoires – qui font l'objet d'une forte demande – à un emplacement centralisé à Bienne, l'activité au sein du nouvel hôpital de Brugg s'articulera surtout autour des prestations stationnaires à partir de 2029.

Au cours de l'exercice, le CHB SA est aussi parvenu à maintenir sa dynamique d'investissement et à consolider ses offres stratégiques phares. Avec plus de 130 000 patientes et patients pris en charge entre l'hôpital et le site de la gare, le groupe CHB a soigné en 2023 plus de personnes que jamais auparavant.

Les pages qui suivent dressent le bilan de l'exercice 2023. Outre les chiffres et les faits présentés, elles proposent aussi l'analyse de la situation par le comité directeur.



Aline Bisch
sage-femme

«Accoucher au CHB, c'était accoucher dans une atmosphère familière, où je me sentais bien et où j'avais confiance. Si je devais avoir un 3^e enfant, ce serait ici que j'accoucherai à nouveau!»

Nous tenons le cap

Le centre hospitalier de la région Bienne – Seeland – Jura bernois a fait face à un exercice exigeant. En dépit du renchérissement, de la rigidité des systèmes tarifaires et de la pénurie tangible de personnel qualifié, le Centre hospitalier Bienne SA (CHB SA) est toutefois parvenu à consolider ses parts de marché et à développer ses offres phares. Il a notamment poursuivi ses projets stratégiques dans le domaine ambulatoire. D'un point de vue financier, le CHB SA clôt l'exercice avec un résultat négatif, qui s'explique toutefois pour plus d'un tiers par les amortissements en relation avec le projet de construction d'un nouvel hôpital à Brügg. Le développement déterminé de l'offre de santé centralisée à la gare de Bienne lui permet cependant de trouver les bonnes réponses pour la prise en charge régionale tout en assumant son rôle de «hub» de façon convaincante. Avec un total de plus de 134 000 patientes et patients pris en charge en 2023, le groupe CHB a soigné plus de personnes que jamais auparavant.

Suivant une croissance constante depuis 2018, le centre hospitalier de la région Bienne – Seeland – Jura bernois a une nouvelle fois vu le nombre de patients augmenter en 2023, atteignant plus de 134 000 personnes, un chiffre record. Après une hausse considérable de la demande en 2022 (+13,6%), la tendance s'est confirmée l'an dernier avec +4,5%. Si le domaine stationnaire a connu un léger recul de -0,3% (contre une hausse de +3,6% en 2022), l'augmentation reste encore marquée dans le secteur ambulatoire avec +5,1% (2022: +15,4%). Le CHB SA a ainsi réussi à renforcer durablement sa position sur le marché, malgré un contexte difficile.

L'ambulatoire à Bienne, le stationnaire à Brügg

Les investissements stratégiques dans la zone de la gare de Bienne ont été poursuivis de façon ciblée durant l'année sous revue. Afin d'assurer l'avenir des soins dans la région, le CHB SA a en effet mis en place une stratégie reposant sur deux sites, qui prévoit une séparation entre les prestations stationnaires et ambulatoires, notamment pour des raisons d'efficacité. Tandis qu'il continuera de proposer les prestations ambulatoires – qui font l'objet d'une forte demande de la part de la population – à un emplacement centralisé à Bienne, l'activité au sein du nouvel hôpital prévu à Brügg s'articulera surtout autour des offres stationnaires.

Développement du pôle de santé à proximité de la gare

En complément au Centre de chirurgie MEDIN au Lac, où des médecins spécialistes de notre hôpital réalisent quotidiennement des interventions ambulatoires depuis 2021, un important agrandissement du Centre de santé ambulatoire MEDIN Biel/Bienne a été initié en 2023: à partir de mai 2024, ce sont 3000 m² supplémentaires qui seront à disposition pour des consultations et examens spécialisés dans un deuxième bâtiment de la Place de la Gare, «MEDIN La Tour». Ce nouvel espace sera consacré aux dialyses, à la neurologie, à l'oncologie, à la médecine vasculaire et de la douleur, à la dermatologie et à la cardiologie. Il accueillera aussi une permanence médicale sans rendez-vous afin de décharger les urgences de l'hôpital. En parallèle, l'offre de consultations disponibles dans le bâtiment existant «MEDIN Place de la Gare» se développe continuellement.

Renforcement ciblé de l'offre à l'hôpital

Les prestations spécialisées comme la sénologie, la chirurgie spinale et l'urologie connaissent une croissance réjouissante et ont permis au Centre hospitalier Bienne de se faire un nom au-delà des frontières régionales. Au cours du dernier exercice, un investissement important a été réalisé pour le Centre vasculaire, avec l'acquisition d'un appareil d'angiographie

moderne qui augmente considérablement les options de médecine vasculaire interventionnelle au sein de notre région.

L'obstétrique s'est aussi vue renforcée par l'introduction de l'accompagnement à la naissance par une sage-femme. Alors qu'on déplore un recul des naissances dans tout le pays, la Clinique de gynécologie et d'obstétrique se réinvente. Dans ce domaine aussi, le CHB SA mise de plus en plus sur des soins de proximité: un cabinet de gynécologie décentralisé a ainsi ouvert à Schüpfen en cours d'année.

Des certifications essentielles pour des offres phares

Le renouvellement et l'obtention de plusieurs labels et certificats importants confirment la qualité de la prise en charge. Après le Centre interdisciplinaire du plancher pelvien, qui a été recertifié en début d'année et offre un éventail intégral de prestations au niveau suprarégional, le Centre de l'intestin ainsi que le Centre de la prostate ont obtenu leur première certification par la Deutsche Krebsgesellschaft (DKG). Il s'agit là du label le plus prestigieux dans ce domaine; des études montrent qu'il garantit un traitement optimal des maladies cancéreuses.

Les soins intensifs interdisciplinaires et la Stroke Unit, qui assure la prise en charge des AVC, ont également obtenu leur recertification. Le CHB est en outre devenu le premier hôpital de soins aigus de Suisse à se voir décerner la distinction

Chiffres clés

	2023	2022
Patient-e-s ambulatoires (cas)		
Sociétés du groupe consolidées intégralement	27 399	25 519
Patient-e-s ambulatoires (cas)	92 256	88 373
Patient-e-s stationnaires (cas)	14 351	14 375
Total patientes et patients *	134 006	128 267
dont:		
au service des urgences	25 649	25 734
au service des soins intensifs	952	934
Nuitées de séjour	68 005	69 813
Durée de séjour moyenne (nuits)	4,74	4,85
Nombre de lits	224	227
dont placés aux soins intensifs	9,0	8,6
Personnel (postes)	1600,72	1590,97
		«Restated»
	<i>MIO. CHF</i>	<i>MIO. CHF</i>
Produits d'exploitation	268,2	260,0
dont produits des patients	253,4	244,6
Charges d'exploitation	259,2	250,6
dont charges de personnel	178,9	173,8
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	6,3	8,1
Marge d'EBITDA	2,4%	3,1%
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et loyers / coûts de restructuration (EBITDAR)	9,0	9,4
Marge d'EBITDAR	3,4%	3,6%
Perte de l'exercice (mio. CHF)	-9,3	-5,8

* sans patient-e-s de longue durée et personnes accompagnantes

«Hôpital favorable à l'entraide», octroyée à l'établissement dans son ensemble.

La pénurie de personnel qualifié reste d'actualité

Le manque de personnel spécialisé représente encore et toujours un défi pour le CHB SA. Il est déterminé à renforcer durablement son attractivité en tant qu'employeur en optimisant les conditions de travail, en créant des perspectives en matière de formation continue et en mettant en place une culture d'entreprise stimulante. Il travaille pour ce faire sur des thèmes comme la conciliation entre vie privée et vie professionnelle, la médecine du travail ou encore une gestion du

travail par équipes qui ménage la santé du personnel concerné. Dans la perspective de la transformation numérique, il a également investi dans le développement attractif de l'environnement de travail numérique.

Fin du concours d'études pour le nouvel hôpital

Le projet du nouvel hôpital à Brügg va lui aussi de l'avant. En 2023, le concours d'études a mis un terme à la procédure destinée à assurer la qualité de la construction du bâtiment fonctionnel prévu. Le projet élaboré sous la direction de Steiger Concept SA a été sélectionné parmi six projets proposés et sera ainsi mené

à bien. Ce choix détermine l'équipe de concepteurs généraux qui planifiera et réalisera le nouveau centre hospitalier de la région Bienne – Seeland – Jura bernois. À l'automne 2024, les habitant-e-s de la commune de Brügg se prononceront sur la modification nécessaire du plan de zones. Ensuite, il sera possible de déposer la demande de permis de construire.

Un résultat financier négatif

Les comptes consolidés du CHB SA, qui prennent aussi en considération les participations à Ambulance Région Bienne SA, Localmed Biel-Bienne SA, EndoDia SA et Pharmacie CHB SA, présentent en 2023 un chiffre d'affaires en hausse de 3,2% à 268,2 millions de francs (2022: 260,0 MCHF). L'important renchérissement (notamment la hausse du prix de l'électricité) s'est toutefois répercuté sur les charges d'exploitation, qui ont augmenté de 3,4% à 259,2 millions de francs (2022: 250,6 MCHF). Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) s'élève à 6,3 millions de francs (2022: 8,1 MCHF). Avec un taux de 2,4% (2022: 3,1%), la marge EBITDA enregistre un recul considérable. En tenant compte du résultat financier et de l'amortissement spécial lié à la construction du nouvel hôpital, on obtient une perte de 9,3 millions de francs (2022: perte de 5,8 MCHF). Au 31.12.2023, le total du bilan s'élevait à 279,0 millions de francs (contre 280,1 MCHF l'année précédente). Après application de la nouvelle norme comptable Swiss GAAP RPC 28, la part de fonds propres s'élève encore à 28,7% (contre 31,8% en 2022).

Le CHB SA est cependant convaincu que les mesures ciblées mises en œuvre permettront de garantir les investissements à long terme. L'année sous revue a aussi vu la création de la Fondation Santé des enfants Bienne, dont les activités de collecte de fonds contribuent à la médecine pédiatrique, sous-financée par le système, et qui a pour but d'encourager des investissements urgents dans une offre durable.

La croissance constante des dernières années prouve que le groupe CHB se porte bien et mène son développement stratégique avec circonspection. Grâce

au soutien de médecins, de spécialistes de la santé, du personnel soignant et d'experts qualifiés, il a tous les atouts en main pour relever avec succès les futurs défis.

Transformation progressive et nouvelles perspectives

La transformation qui se profile avec la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise 2022–2028 revêt une importance majeure pour notre centre hospitalier public: le CHB SA ne se considère plus comme un simple «hôpital», mais comme un acteur et un partenaire indispensable du réseau de santé, dont la mission consiste à garantir à la population l'accès à des soins efficaces et intégrés. Il veille par conséquent à consolider les liens avec les acteurs en amont et en aval du parcours thérapeutique.

Une chose est sûre: en tant que «hub» de la région Bienne – Seeland – Jura bernois, le Centre hospitalier Bienne SA joue aujourd'hui déjà un rôle majeur dans le réseau de santé local. En plus d'offrir une large palette de soins de base en collaboration avec le réseau de santé existant, il continuera de s'engager pour proposer le développement d'une prise en charge spécialisée de proximité.

Nous remercions nos patientes et patients, nos médecins référent-e-s et nos partenaires ainsi que nos collaboratrices et collaborateurs pour leur attachement à notre hôpital et la confiance qu'ils et elles nous accordent.

Kristian Schneider
CEO

Le Rapport de gestion 2023 du Centre hospitalier Bienne SA se base sur les comptes consolidés selon Swiss GAAP RPC dans son rapport d'activité; ces comptes consolidés prennent également en considération les participations aux sociétés Ambulance Région Bienne SA, Localmed Biel/Bienne SA, EndoDia SA et Pharmacie CHB SA. Les comptes annuels commerciaux conformément au Code des obligations (CO) font partie intégrante du rapport de gestion 2023 et sont publiés en annexe.

Introduction de l'accouchement géré par une sage-femme

Accoucher en toute autonomie

Dans le domaine de l'obstétrique, l'accouchement naturel a le vent en poupe. Choisir en toute autonomie comment accoucher, en limitant les interventions et dans un cadre rappelant un chez-soi: tel est le souhait de nombreuses mamans (et de nombreux parents). C'est pour répondre à cette demande que la Clinique de gynécologie et obstétrique du Centre hospitalier Bienne propose depuis 2023 également l'accouchement géré par des sages-femmes expérimentées. Dans des locaux complètement rénovés et spécialement aménagés, les femmes ont la possibilité d'accoucher dans un cadre chaleureux et intimiste évoquant une maison de naissance – tout en bénéficiant de l'environnement sécurisé de l'hôpital.



Un espace chaleureux et intimiste qui évoque une maison de naissance et est réservé aux seuls accouchements gérés par des sages-femmes.

Opter pour un accouchement géré par une sage-femme au Centre hospitalier Bienne est la solution idéale pour les femmes qui souhaitent accoucher aussi naturellement que possible sans pour autant renoncer à la sécurité du milieu hospitalier. Les patientes sont encadrées par des sages-femmes expérimentées, qui les accompagnent de manière indépendante, responsable et compétente tout au long de l'accouchement. En cas de complications, une équipe interdisciplinaire composée de médecins spécialistes en gynécologie et pédiatrie est prête à intervenir à tout instant.

Un accompagnement à la naissance de grande qualité

Avec un taux de césarienne bas en comparaison nationale d'environ 22,3% et un très faible taux d'épisiotomie (6,1%), notre Clinique de gynécologie et obstétrique peut se prévaloir d'indicateurs de qualité extraordinaires. De plus, l'accompagnement à la naissance par une sage-femme s'inscrit parfaitement dans la philosophie de notre clinique, qui emploie une équipe d'obstétrique parfaitement rodée laquelle s'engage depuis longtemps en faveur d'accouchements naturels et limitant les interventions.





Jasmine Santschi

Stv. Teamleitung Station C1-3

«Warum ich im Spitalzentrum geboren habe? Es ist bei uns sehr familiär. Weil ich hier arbeite, sind mir die Abläufe bestens bekannt und vertraut.»

Nos cadres médicaux et de soins

État au: 1.1.2024

Prof. Dr Daniel Genné,
Dr Marcus Laube,
Dr Anja Kruse,
Dr Jérôme Mathis
Co-CMO



Direction médicale

Anesthésie

Médecin-chef:
Dr Sébastien Wüthrich
Médecin adjointe:
Dr Laure Robert-Tissot
Médecins adjoint-e-s:
Dr Reto Basciani,
Dr Manuel Bobrich,
Dr Thomas Graf,
Dr Iris Henzi,
Dr Ameli Kruse,
Dr Markus Schily

Clinique de chirurgie

Médecin-chef:
Prof. Dr Carsten Viehl
Médecins-chefs adjoints:
Dr Antoine Oesch,
Dr Roger Schmid
Médecins adjoint-e-s:
Dr Boris Schiltz,
Dr Seline Voney
Médecins agréés:
Dr Christoph Buser,
Dr Aris D'Ambrogio,
Dr Daniel Tassile,
Dr Markus Wagner,
Dr André Witschi
Médecins agréés chirurgie maxillo-faciale / art dentaire:
Dr med. dent. Thilo Franze, Dr med. dent. Luca Pirracchio,
Dr med. dent. Marco Stucki, Dr med. dent. Thierry Vuillemin

Clinique de gynécologie et obstétrique

Médecin-chef:
Dr Jérôme Mathis
Médecins-chef-fe-s adjoint-e-s:
Dr Caroline Eggemann,
Dr Duc Edouard Ha
Médecins adjointes:
Dr Sarah Decaillet,
Dr Boriana Jahns
Médecins agréé-e-s:
Dr Karin Borner Niederhauser, Dr Ewa Degenhardt Podstolski,
Dr Martin Hermstrüwer, Prof. Dr Uli Herrmann,
Dr Murielle Huguélet Jordi, Dr Urs Kalberer,
Dr Robert Oehler,
Dr Tzwetelina Spini,
Dr Annina Stämpfli,
Dr Torsten Überdieck,
Dr Sibylle Zbären

Gastroentérologie

Médecin-chef:
PD Dr Bruno Balsiger
Médecin adjointe:
Kontrauskaite Rasa, méd. dipl.
Médecin agréé:
Prof. Dr Werner Inauen

Centre vasculaire

Médecin-chef:
Dr Lea Attias-Widmer
Médecins adjoint-e-s:
Dr Sarah Bernhard,
Dr Andrea Erdmann,
Dr Corinne Geppert,
Dr Miguel Girona
Médecin agréé:
Prof. Dr Do Dai-Do

Gériatrie

Co-médecins-chefes:
Dr Nadège Barro-Belaygues, Dr Sophie Condrau

Oto-rhino-laryngologie

Médecin-chef:
Dr Cilgia Dür
Médecins agréé-e-s:
Dr Ariane Baumann,
Dr Jörg Dähn,
Dr Isabelle Giudicelli,
Dr Stefanie Gut-Althaus,
Dr Hansruedi Kündig,
Dr Thomas Schweri

Médecine intensive

Médecin-chef:
Dr Marcus Laube
Médecins adjoints:
Dr Reto Etter,
Dr Dirk Springe

Cardiologie

Médecin-chef:
PD Dr Rainer Zbinden
Médecins adjoints:
Dr Tomasz Kujawski,
Dr Mathieu Stadelmann
Médecins agréés:
Dr Thomas Gotthardt,
Dr Pierre-Frédéric Keller,
Dr Florian Rey,
Dr Olivier Spycher

Clinique pour enfants Wildermeth

Chirurgie pédiatrique

Médecin-chef:
Dr Philippe Liniger
Médecin adjoint:
Dr Benjamin Liniger

Pédiatrie

Médecin-chef:
Dr Rodo von Vigier
Médecins adjoints:
Dr Harald Blank,
Dr Mathias Gebauer,
Dr Reto Villiger
Médecin agréé:
Dr Kristin Kernland Lang

Clinique de médecine

Médecin-chef:
Prof. Dr Daniel Genné
Médecins adjoint-e-s:
PD Dr Charles Béguelin,
Dr Sandrina Bervini,
Dr Sandra Fatio,
Dr Urs Führer,
Dr Stefanie Nicolaus,
Dr Arnold Probst
Médecins agréé-e-s:
Dr Magdalen Gürtler,
Dr Lukas Graf,
Dr Anke Schertel,
Dr Verena Seif

Néphrologie

Co-médecins-chefes:
Dr Anja Kruse,
Dr Andrea Böttcher
Médecin adjointe:
Dr Cecilia Czerlau

Neurologie

Médecin-chef:
Dr Hans Pihan
Médecins adjoint-e-s:
Dr Katharina Fuhrer,
Dr Saskia Steinheimer,
PD Dr Frédéric Zubler
Médecins agréés:
Prof. Dr Jürg Lutschg,
Dr Jindrich Strnad

Médecine des urgences

Médecin-chef:
Dr Sabine Thomke
Médecin-chef adjoint:
Dr Eric Hüttner
Médecins adjointes:
Dr Monika Haberkern,
Eva Maria Kifmann, méd. dipl.

Oncologie

Médecin-chef:
PD Dr Attila Kollár
Médecin-chef adjointe:
Dr Annette Winkler Vatter
Médecins adjoint-e-s:
Dr Michele Ciriolo,
Dr Grit Richartz,
Dr Anna Wieland

Ophthalmologie

Médecins agréé-e-s:
Dr Elisabeth Graeff,
Dr Alex Heuberger,
Prof. Dr Bernhard Jurkies

Clinique d'orthopédie

Médecin-chef:
vacant
Médecins adjoint-e-s:
Dr Anne Bremer,
Dr Charlotte Handschin,
Dr Felix Paradies,
Dr Roman Waibel
Médecins agréé-e-s:
Dr Céline Bratschi,
Dr Reto Fuhrer,
Dr Michaela Hamel,
Dr Helen Segmüller,
Dr Manfred Stucki

État au: 1.1.2024

Claudia Lüthi, Nadine
Morgenthaler Beuttenmüller,
Co-directrices soins / MTT



Direction soins infirmiers / MTT

Pneumologie

Médecin-chef:
Dr Daniele Marino
Médecin adjoint:
Dr Michael Grob

Radiologie

Médecin-chef:
Prof. Dr Zsolt Szücs
Médecin adjointe:
Dr Ursula Tesche

Radio-oncologie

Médecin-chef:
PD Dr Evelyn Herrmann

Chirurgie spinale / Centre du dos

Médecin-chef:
PD Dr Gregory Jost
Médecin adjoint:
Dr Abdussalam Khamis

Urologie

Médecin-chef:
Prof. Dr Roland Seiler-
Blarer
Co-médecin-chef:
PD Dr Dominik Abt
Médecin adjointe:
Dr Jennifer Seiler-Blarer
Senior Consultant:
Dr Adrian Sieber

Formations des soins

Resp.: Katrin Mätzener

Gestion des patientes et patients

Resp.: Renate Stucki
Resp. suppl.:
Karin Stalder
Resp. d'équipe
de gestion des cas:
Gabriela Tschanz

Développement pratique des soins infirmiers

Resp.: Marie Boeckle
Expertes en soins:
Beatrice Hengartner,
Marie Noël de Tilly,
Tiziana Passarelli,
Aurélie Guerne,
Ahmedina Memic

Projets et processus

Resp.:
Nicole Mellenberger

Anesthésie

Resp.: Stefan Oswald
Resp. suppl.:
Cornelia Oesch

Urgences

Resp.: Nicole Fischer
Resp. suppl.:
Michelle Schindler

Soins intensifs

Resp.: Barbara Gerber
Resp. suppl.:
Rainer Moseler

Bloc opératoire

Gestionnaire bloc
opératoire:
Olivier Tschudi

Domaine opératoire

Resp. domaine
opératoire:
Peggy Candillon
Resp. instrumentation:
Katia Perez Morard
Resp. AEMP: Zahid Ascic
Resp. positionnement:
Julien Magnus

Clinique de jour, soins urologie, service ambulatoire de chirurgie

Resp.: Brigitta Stooss

Unité de soins A 8

Resp.: Manuela Moser a.i.
Resp. d'équipe:
Su Zi Hur

Unité de soins B 1-3

Resp.: Marina Beljic
Resp. suppl.:
Laure Schaeffer

Unité de soins C 1-3

Resp.: Silvia Pauli
Resp. suppl.:
Jasmine Santschi

Unité de soins C 4/5

Resp.: Manuela Moser
Resp. d'équipe:
Stefanie Aeberhard,
Valérie Ventimiglia

Unité de soins E 4/5

Resp.: Franziska Stolz
Resp. suppl.:
Alessandra La Brocca

Unité de soins E 7/8

Resp. d'équipe:
Julia Walser

Unité de soins F 4/5

Resp.: Sabrina Scassa

Salles d'accouche- ments

Resp.: Yolanda
Mattmann
Resp. suppl.:
Myriam Schwab

Centre vasculaire

Resp.: Christa Geiser

Gynécologie ambulatoire

Service ambulatoire
de gynécologie
Resp.: Claudia Zumstein
MEDIN

Resp. d'équipe:
Eva Fund

Schüpfen

Resp. d'équipe:
Claudia Zumstein

Hémodialyse

Resp.: Line Schaller
Resp. suppl.:
Monika Keller

Cardiologie

Co-Resp.:
Yolanda Malicdem,
Jessica Kottelat

Clinique pour enfants service ambulatoire / urgences

Resp.: Stephanie Wyss

Clinique pour enfants surv. / néonatalogie

Resp.: Irène Fankhauser

Service ambulatoire de médecine

Resp.: Theres Schori
Resp. suppl.:
Tania Sofia
Da Conceição Marques

Oncologie

Resp.: Carole Geiser

Centre de santé sexuelle

Co-Resp.:
Claudia Maurer,
Pia Maeder

Ergothérapie

Resp.: Sophie Line Markt

Diététique

Resp.: Karin Hangartner
Resp. suppl.:
Elisabeth
Neuenschwander

Logopédie

Resp.: Sandra Bucher

Physiothérapie

Resp.: Angèle Thijs
Resp. d'équipe:
Marlies Oberli,
Cyril Gobet,
Aurélie Mardegan,
Léa Staub

Laboratoire

Resp.: Amandine
Tebar-Pham a.i.
Resp. suppl.:
Alexia Monnerat

A woman with braided hair is smiling and carrying a young child on her back. They are standing in front of a large, mossy tree trunk. The woman is wearing a red long-sleeved shirt and blue jeans. The child is wearing a pink shirt, a dark grey vest, blue leggings with white stars, and white sneakers. The woman has a blue beaded bracelet on her right wrist.

Chantal Ngambou

assistante en soins

**«Pour mon troisième enfant,
je tenais à être bien entourée.
Au CHB, les équipes étaient
très aimables, attentionnées
et attentives.»**

Nos médecins-chefes et médecins-chefs

État au: 1.1.2024



PD Dr Dominik Abt
Co-médecin-chef clinique
d'urologie



Dr Lea Attias
Médecin-chef service
d'angiologie



Dr Bruno Balsiger
Médecin-chef service
de gastroentérologie



Dr Nadège Barro-Belaygues
Co-médecin-chef service
de gériatrie



Dr med. Andrea Böttcher
Co-médecin-chef service
de néphrologie



Dr Sophie Condrau
Co-médecin-chef service
de gériatrie



Dr Cilgia Dür
Médecin-chef service
d'ORL



Prof. Dr Daniel Genné
Médecin-chef clinique
de médecine, Co-CMO



PD Dr Gregory Jost
Médecin-chef service
de chirurgie spinale



PD Dr Attila Kollár
Médecin-chef service
d'oncologie et d'hématologie



Dr Anja Kruse
Médecin-chef service
de néphrologie, Co-CMO



Dr Marcus Laube
Médecin-chef médecine
intensive, Co-CMO



Dr Philippe Liniger
Médecin-chef service
de chirurgie pédiatrique



Dr Daniele Marino
Médecin-chef service
de pneumologie



Dr Jérôme Mathis
Médecin-chef clinique de gyné-
cologie et obstétrique, Co-CMO



Dr pharm. Patrik Muff
Pharmacien-chef



Dr Hans Pihan
Médecin-chef service
de neurologie



Prof. Dr Roland Seiler-Blarer
Médecin-chef clinique
d'urologie



Prof. Dr Zsolt Szücs
Médecin-chef service
de radiologie



Dr Sabine Thomke
Médecin-chef médecine
des urgences



Prof. Dr Carsten Viehl
Médecin-chef clinique
de chirurgie



Dr Rodo von Vigier
Médecin-chef service
de pédiatrie

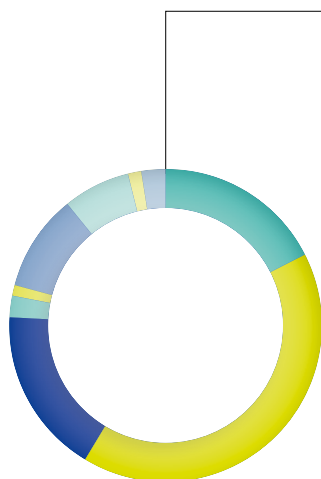


Dr Sébastien Wüthrich
Médecin-chef service
d'anesthésie



PD Dr Rainer Zbinden
Médecin-chef service
de cardiologie

Personnel

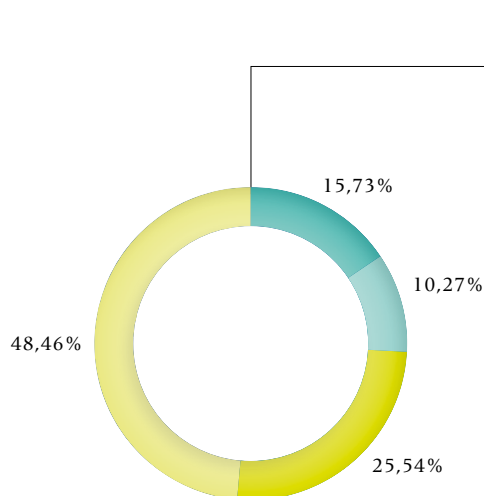


Collaborateurs & collaboratrices	2023	2022	Δ 2023 /2022
Médecins	385	360	+25
Soins infirmiers	898	831	+67
Professions paramédicales, techniques et thérapeutiques	371	438	-67
Médecins agréés	53	44	+9
Autres personnels d'appui*	21	20	+1
Administration	221	245	-24
Economat	153	147	+6
Services techniques	27	30	-3
Personnel en formation	52	51	+1
Total	2181	2166	+15

* sages-femmes agréées, médecins conseils, spécialistes hospitaliers et médecins bénévoles

Postes à plein temps occupés ¹	2023	2022	Δ 2023 /2022
Médecins	315,35	288,50	+26,85
Soins infirmiers	640,80	609,05	+31,75
Professions paramédicales, techniques et thérapeutiques	276,47	321,82	-45,35
Administration	172,00	176,25	-4,25
Economat	120,40	117,95	+2,45
Services techniques	23,70	26,40	-2,70
Personnel en formation	52,00	51,00	+1,00
Total	1600,72	1590,97	+9,75

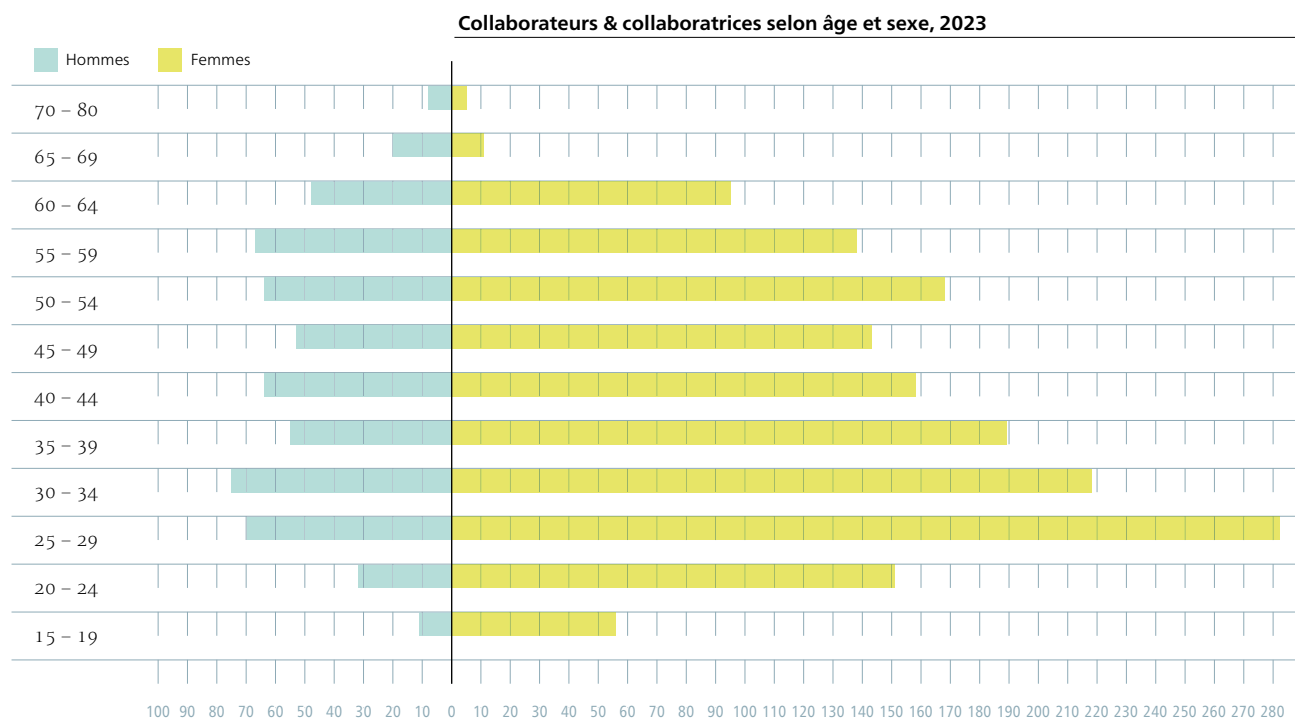
¹ avec le personnel en formation et étudiant-e-s, personnel temporaire et agréé



Collaborateurs & collaboratrices ² selon degré d'occupation et sexe	2023	2022	Δ 2023 /2022
Hommes	567	555	+12
dont à temps partiel	224	209	+15
Femmes	1614	1611	+3
dont à temps partiel	1057	1063	-6
Total	2181	2166	+15
dont à temps partiel (%)	58,73%	58,73%	=

² y c. postes de formation et salaires horaires

Dans ses statistiques du personnel, outre les collaboratrices et collaborateurs du CHB SA, d'ARB SA, de Localmed Biel/Bienne SA et de Pharmacie CHB SA, le Rapport de gestion recense désormais également le personnel d'EndoDia SA.



**Collaborateurs & collaboratrices
selon nationalité**

	2023	2022	Δ 2023 / 2022
Suisse	1703	1692	+11
Allemagne	114	101	+13
Portugal	52	62	-10
France	81	79	+2
Italie	40	38	+2
Espagne	11	16	-5
Autriche	11	8	+3
Kosovo	6	7	-1
Erythrée	6	7	-1
Pays-Bas	3	2	+1
Kongo	9	12	-3
Grèce	3	4	-1
Croatie	2	2	=
Brésil	8	8	=
Autres	132	128	+4
Total	2181	2166	+15
Nombre de nations	66	64	+2

Employés par langue (bilinguisme)

	2023	2022
Langue maternelle ou langue de communication allemande	62,77%	62,38%
Langue maternelle ou langue de communication française	37,23%	37,62%

A woman with short grey hair and glasses, wearing a dark patterned jacket over a white t-shirt and grey jeans, sits on a red stool in a hospital room. She is smiling at the camera. In the foreground, a baby with light hair, wearing a white patterned shirt and blue jeans, sits on the floor playing with a yellow and red toy car. The background shows medical equipment, a window, and a white wall with a red poster.

Aurélie Zürcher

responsable Performance Management

«En obstétrique comme en néonatalogie, nous avons été accompagnés avec compétence et chaleur humaine dans les premiers instants passés avec notre fils.»

Statistiques des patientes et patients

Patients et patientes stationnaires

Patients par discipline	2023	2022	Δ 2023 / 2022	
Angiologie	110	107	3	2,8%
Médecine interne générale (y c. pneumologie)	2 886	2 924	-38	-1,3%
Stroke	282	298	-16	-5,4%
Gériatrie aiguë	458	436	22	5,0%
Médecine palliative	-	16	-16	-100,0%
Cardiologie invasive	437	279	158	56,6%
Néphrologie	186	174	12	6,9%
Rhumatologie	-	-	-	-
Total Médecine (M 100)	4 359	4 234	125	3,0%
Chirurgie (y c. adipositas et gastroentérologie)	1 740	2 084	-344	-16,5%
Chirurgie vasculaire	93	92	1	1,1%
Orthopédie	1 154	918	236	25,7%
Chirurgie de la main	6	92	-86	-93,5%
Urologie	937	898	39	4,3%
Chirurgie spinale	337	273	64	23,4%
Total Chirurgie (M 200)	4 267	4 357	-90	-2,1%
Gynécologie	758	579	179	30,9%
Obstétrique	1 006	967	39	4,0%
Nouveau-nés (en bonne santé)	816	808	8	1,0%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	2 580	2 354	226	9,6%
Pédiatrie	884	944	-60	-6,4%
Chirurgie pédiatrique	536	634	-98	-15,5%
Total Clinique pour enfants (M 400)	1 420	1 578	-158	-10,0%
ORL adultes	126	86	40	46,5%
ORL enfants	91	54	37	68,5%
Total ORL (M 700)	217	140	77	55,0%
Urgences	1 233	1 438	-205	-14,3%
Total Centre d'urgences (M 960)	1 233	1 438	-205	-14,3%
Total patients stationnaires	14 076	14 101	-25	-0,2%

Indicateurs de performance soins aigus somatiques

Nombre de journées de soins	63 098	64 934	-1 836	-2,8%
Nombre de sorties hospitalières	14 076	14 101	-25	-0,2%
Nombre de consultations ambulatoires	173 739	162 376	11 363	7,0%
Total des points tarifaires ambulatoires (selon TARMED)	62 185 520	57 289 961	4 895 559	8,5%
Points de taxes ambulatoires soins somatiques aigus (selon TARMED)				
Sociétés du groupe consolidées intégralement	6 108 000	4 961 537	1 146 463	23,1%
Casemix (CM)	13 047	12 851	196	1,5%
Indice de casemix (CMI)	0,9269	0,9114	0,0155	1,7%
Ø Durée moyenne de séjour	4,48	4,60	-0,12	-2,7%
Nombre d'admissions en urgence (en mode hospitalier uniquement)	8 062	8 523	-461	-5,4%

Indicateurs de performance réadaptation

Nombre de journées de soins	4 907	5 021	-114	-2,3%
Nombre de sorties hospitalières	275	274	1	0,4%
Nombre de consultations ambulatoires	-	-	-	-
Day mix (DM)	5 255	5 377	-121	-2,3%
Day mix index (DMI)	1,0710	1,0706	0,0004	0,0%
Ø Durée moyenne de séjour	17,84	18,32	-0,48	-2,6%





Line Schaller

responsable des soins hémodialyse

«C'est rassurant d'accoucher là où l'on travaille. On sait comment ça fonctionne, on connaît les lieux et les valeurs. En plus, tout est sur place: le bloc opératoire et la néonatalogie.»



Dr. med. Alexandra Roschi

Oberärztin Chirurgie

**«Ich wusste, in unserer
Frauenklinik gebe ich mich
und mein Kind in die
besten Hände – und das hat
sich bei beiden Geburten
bestätigt.»**

Patients et patientes ambulatoires

Patients par discipline	2023	2022	Δ 2023 / 2022	
Angiologie	2 142	1 848	294	15,9%
Médecine interne générale	17	58	-41	-70,7%
Médecine interne, infectiologie	820	759	61	8,0%
Médecine interne, service ambulatoire	873	820	53	6,5%
Médecine interne, serv. méd. p. personnel	571	1 397	-826	-59,1%
Palliative Care MEDIN	60	70	-10	-14,3%
Médecine du voyage	609	423	186	44,0%
Endocrinologie / diabétologie	-	-	-	-
Gastroentérologie	1 028	799	229	28,7%
Pneumologie	1 188	1 123	65	5,8%
Cardiologie (y c. MEDIN)	4 584	4 171	413	9,9%
Corfit	152	150	2	1,3%
Néphrologie	783	755	28	3,7%
Oncologie	1 941	1 634	307	18,8%
Rhumatologie (y c. MEDIN)	1 055	1 283	-228	-17,8%
Neurologie (y c. MEDIN)	3 296	3 576	-280	-7,8%
Memory Clinic	440	422	18	4,3%
Total Médecine (M 100)	19 559	19 288	271	1,4%
Chirurgie (y c. MEDIN au Lac)	2 383	2 822	-439	-15,6%
Adipositas	24	41	-17	-41,5%
Conseils en stomathérapie	167	166	1	0,6%
Orthopédie (y c. MEDIN au Lac)	4 854	4 256	598	14,1%
Chirurgie de la main (inkl. MEDIN au Lac)	268	373	-105	-28,2%
Urologie (y c. MEDIN)	4 736	4 222	514	12,2%
Proctologie	667	577	90	15,6%
Chirurgie vasculaire	312	294	18	6,1%
Chirurgie spinale	1 355	1 126	229	20,3%
Total Chirurgie (M 200)	14 766	13 877	889	6,4%
Gynécologie (y c. MEDIN et MEDIN au Lac)	10 708	8 569	2 139	25,0%
Gynécologie planning familial	2 511	2 269	242	10,7%
Obstétrique	1 440	1 272	168	13,2%
Nouveau-nés (en bonne santé)	25	29	-4	-13,8%
Total Gynécologie et obstétrique (M 300)	14 684	12 139	2 545	21,0%
Pédiatrie	1 131	970	161	16,6%
Chirurgie pédiatrique (y c. chirurgie dentaire)	2 625	2 563	62	2,4%
Neuropédiatrie enfants	502	489	13	2,7%
Total Clinique pour enfants (M 400)	4 258	4 022	236	5,9%
Ophtalmologie (y c. MEDIN au Lac)	278	223	55	24,7%
Total Ophtalmologie (M 600)	278	223	55	24,7%
ORL adultes	95	86	9	10,5%
ORL enfants	257	192	65	33,9%
Total ORL (M 700)	352	278	74	26,6%
Radiologie adultes	2 636	2 449	187	7,6%
Radiologie enfants	382	404	-22	-5,4%
Radiologie MEDIN	1 527	1 493	34	2,3%
Total Radiologie (M 850)	4 545	4 346	199	4,6%
Urgences médecine et chirurgie	18 851	18 101	750	4,1%
Urgences gynécologie et obstétrique	1 457	1 273	184	14,5%
Urgences enfants	10 148	10 977	-829	-7,6%
Total Urgences (M 960)	30 456	30 351	105	0,3%
Total Cabinet d'urgences (M 970)	-	576	-576	-100,0%
Thérapie de la douleur	532	467	65	13,9%
Autres adultes	2 509	2 512	-3	-0,1%
Autres enfants	317	294	23	7,8%
Total patients ambulatoires	92 256	88 373	3 883	4,4%
Sociétés du groupe consolidées intégralement				
Localmed	24 000	23 052	948	4,1%
EndoDia	3 399	2 467	932	37,8%

Points tarifaires TARMED (Soins ambulatoires)

2023 total	62 185 520
2022 total	57 289 961
2021 total	50 807 804



Laure Schaeffer

responsable d'équipe maternité

«Accoucher au CHB, c'était une évidence. On a pu profiter de la nouvelle offre d'accouchement géré par une sage-femme: c'était comme à la maison. Que des beaux souvenirs!»

Finances

Le Centre hospitalier Bienne SA clôt à nouveau l'exercice 2023 avec une augmentation constante de la demande. L'hôpital a traité 134 006 patientes et patients (2022: 128 267), un nombre jamais atteint auparavant (+4,5%). Par rapport à l'année précédente, la demande a connu un léger recul de 0,2% dans les soins stationnaires et une augmentation de 4,4% dans les soins ambulatoires.

En comparaison avec 2022, les recettes provenant des soins ambulatoires ont augmenté de 5,9 millions de francs et celles provenant des soins stationnaires de 3,3 millions de francs. Au total, le chiffre d'affaires des comptes consolidés – qui prennent également en considération les participations à Ambulance Région Bienne SA, Localmed Biel/Bienne SA, EndoDia SA et CHB Pharmacie SA – affiche une augmentation réjouissante de 3,2%, passant de 260,0 millions à 268,2 millions de francs.

Les charges d'exploitation ont, quant à elles, augmenté d'environ 3,4% par rapport à l'exercice précédent (250,6 millions de francs) pour s'élever à 259,2 millions de francs. Le résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA) atteint 6,3 millions de francs (2022: 8,1 millions de francs). La marge EBITDA s'élève ainsi à 2,4%. En raison d'un amortissement spécial lié au projet du nouvel hôpital à Brügg, les comptes consolidés de l'année 2023 accusent une perte de 9,3 millions de francs (2022: perte de 5,8 millions de francs).

Le total du bilan s'est réduit de 1,1 million pour s'élever à 279,0 millions de francs (2022: 280,1 millions de francs). Le capital propre atteint 80,0 millions de francs. Le Centre hospitalier Bienne dispose d'une part de fonds propres de 28,7%, qui représente le taux usuel de la branche.

Remarque concernant la présentation des comptes

Le Centre hospitalier Bienne présente ses comptes 2023 conformément aux dernières directives de la norme comptable Swiss GAAP RPC 28. Dans le rapport qui suit, il corrige également les chiffres pour l'exercice 2022 (retraitement). Ainsi, le crédit de 78 millions de francs alloué par le canton de Berne en 2011 pour la rénovation globale et confirmé dans le cadre d'un refinancement destiné à la construction du nouvel hôpital en 2022, n'est désormais plus comptabilisé dans les fonds propres, mais dans les capitaux de tiers, en tant que passifs de régularisation. Ceux-ci pourront être dissouts au fil des ans après la mise en service de l'immobilisation corporelle.





Corinne Schüpbach

Sozialberaterin

«Meine Kinder sind beide im SZB auf die Welt gekommen, weil ich wusste: Da fühle ich mich wie zuhause. Zweimal dieselbe Beleghebamme, zweimal dasselbe Familienzimmer – eine super Erfahrung!»

Comptes annuels consolidés

Bilan consolidé

Swiss GAAP RPC

		31.12.2023	31.12.2022
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			restated
Liquidités		17 104 686	18 007 041
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	51 619 583	55 747 893
Autres créances à court terme	2	1 026 387	915 886
Prestations non décomptées / traitements en cours	3	2 527 887	2 128 943
Stocks	4	6 212 305	6 264 544
Actifs de régularisation	5	1 723 008	3 109 626
Actif circulant		80 213 855	86 173 933
Immobilisations corporelles	6	115 331 811	110 429 473
Immobilisations financières	7	80 842 893	82 246 736
Immobilisations incorporelles	8	2 612 049	1 227 665
Actif immobilisé		198 786 753	193 903 874
Total Actifs		279 000 609	280 077 807

		31.12.2023	31.12.2022
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Passifs			restated
Dettes financières à court terme	12	10 728 488	10 728 381
Dettes résultant de livraisons et de prestations	9	9 673 725	7 881 586
Autres dettes à court terme	10	3 079 418	4 863 471
Provisions	11	11 058 099	9 767 102
Passifs de régularisation	14	1 365 245	864 761
Engagements à court terme		35 904 975	34 105 300
Dettes financières à long terme	12	71 354 728	62 083 235
Autres dettes à long terme / fonds	13	2 151 393	2 029 438
Passifs de régularisation à long terme	11	88 766 713	91 727 542
Provisions	14	809 000	1 155 869
Engagements à long terme		163 081 834	156 996 083
Engagements		198 986 809	191 101 383
Capital actions		7 750 000	7 750 000
Réserves provenant de bénéfices		71 751 328	81 095 907
Fonds propres hors parts minoritaires		79 501 328	88 845 907
Parts minoritaires		512 474	130 519
Fonds propres		80 013 802	88 976 426
Total Passifs		279 000 609	280 077 807

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Chiffres clés	2023	2022
Ratio de liquidité II (Quick Ratio)	194,3%	218,9%
Coefficient de couverture des investissements II	122,3%	126,9%
Degré d'autofinancement I	28,7%	31,8%

Compte de résultat consolidé

		2023	2022
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
			<i>restated</i>
Produits envers les patients	15	253 424 754	244 638 414
Autres produits	16	14 574 656	15 463 369
Produit net des livraisons et prestations		267 999 411	260 101 783
Variation des traitements en cours, prestations non facturées	3/15	236 127	-133 208
Produits d'exploitation		268 235 537	259 968 574
Charges de personnel	17/18	178 889 329	173 762 709
Matériel médical d'exploitation	19	51 356 373	48 295 439
Autres charges pour biens et services	20	28 978 472	28 553 719
Charges de personnel et pour biens et services		259 224 174	250 611 868
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts, amortissements et loyer (EBITDAR)		9 011 363	9 356 707
Charges de location		2 730 585	1 237 904
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		6 280 778	8 118 803
Amortissements sur immobilisations corporelles	6	13 571 882	12 963 174
Amortissements sur immobilisations incorporelles	8	729 285	557 805
Dissolution provision Badwill	14	-276 870	-276 870
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-7 743 519	-5 125 306
Produits financiers	21	497 647	546 909
Charges financières	21	-1 573 696	-836 860
Résultat financier		-1 076 049	-289 952
Résultat ordinaire		-8 819 568	-5 415 258
Apports aux fonds en capitaux étrangers	13	-404 325	-165 247
Prélèvements des fonds en capitaux étrangers	13	23 241	59 961
Résultat des fonds affectés		-381 085	-105 286
Impôts	22	42 030	-361 679
Perte de l'exercice, y c. parts minoritaires		-9 158 622	-5 882 223
Parts minoritaires		-185 955	97 979
Perte de l'exercice sans parts minoritaires		-9 344 577	-5 784 244

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Flux de trésorerie consolidé

		2023	2022
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
			<i>restated</i>
Perte de l'exercice		-9 344 577	-5 784 244
Parts minoritaires		185 955	-97 979
Part au résultat provenant de la mise en équivalence		-113 500	-89 494
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	6/8	14 301 166	13 520 979
Autres charges / produits sans influence sur les liquidités	7/16	-2 620 122	-2 871 892
Constitution / dissolution de provisions	14	153 615	-899 649
Apports / Retrait fonds (net)	13	381 086	105 286
Diminution / augmentation des créances résultant de livraisons et prestations	1	4 128 310	-5 083 263
Augmentation des stocks, prestations non décomptées et traitements en cours	3/4	-346 706	-481 360
Diminution autres créances et actifs de régularisation	2/5	1 276 118	1 613 675 ¹⁾
Augmentation / diminution dettes résultant de livraisons et prestations	9	1 267 410	-331 537
Diminution autres dettes à court terme et passifs de régularisation	10/11	-493 056	-562 496
Diminution autres dettes à long terme	13	-259 130	-279 003
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		8 516 569	-1 240 977
Investissements dans des immobilisations corporelles	6	-17 949 493	-10 352 832
Désinvestissements dans des immobilisations corporelles	6	0	180 136
Païement canton projets de fonds d'investissement hospitalier	2/7	0	1 609 293
Investissements dans des immobilisations financières	7	-340 842	-106 464
Désinvestissements dans des immobilisations financières		1 517 478	0
Vente de parts minoritaires		196 000	16 500
Investissements dans des immobilisations incorporelles	8	-2 113 669	-429 752
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		-18 690 526	-9 083 119
Augmentation dettes financières à court terme	12	10 000 000	50 007 933
Remboursement dettes financières à court terme	12	-728 399	-40 496 769
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		9 271 601	9 511 164
Variation des liquidités		-902 356	-812 932
Tableau de concordance			
Liquidités au 1 ^{er} janvier		18 007 041	18 819 973
Liquidités au 31 décembre		17 104 686	18 007 041
Variation des liquidités		-902 356	-812 932

¹⁾ Sans la créance envers le canton pour les projets du fonds d'investissement hospitalier. L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Tableau des fonds propres consolidés

	Capital actions	Réserves légales	Réserves libres	Total réserves provenant de bénéfices	Total fonds propres hors parts minoritaires	Parts minoritaires	Total fonds propres
<i>Chiffre dans l'annexe</i>	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Restated							
État au 01.01.2022	7 750 000	2 350 000	84 530 152	86 880 152	94 630 152	-20 765	94 609 387
Perte de l'exercice			-5 784 244	-5 784 244	-5 784 244	-97 979	-5 882 223
Modification du périmètre de consolidation						245 000	245 000
Achat de parts minoritaires						4 262	4 262
État au 31.12.2022	7 750 000	2 350 000	78 745 908	81 095 907	88 845 907	130 519	88 976 426
Perte de l'exercice			-9 344 577	-9 344 577	-9 344 577	185 955	-9 158 622
Modification du périmètre de consolidation						196 000	196 000
État au 31.12.2023	7 750 000	2 350 000	69 401 331	71 751 328	79 501 328	512 474	80 013 802

L'annexe fait partie intégrante de ces comptes consolidés.

Annexe aux comptes consolidés

Principes régissant l'établissement des comptes annuels

Généralités

Les comptes consolidés sont établis sur la base de valeurs économiques dans le respect des prescriptions du Code suisse des obligations et en conformité avec l'ensemble des recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC. Ils reposent sur le principe de la valeur d'acquisition et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du groupe. La consolidation s'effectue sur la base des états financiers individuels des sociétés du groupe, vérifiés et établis selon des directives homogènes.

Modification des principes de présentation des comptes

Le 30 novembre 2021, la Commission des Swiss GAAP RPC a adopté la nouvelle norme Swiss GAAP RPC 28 concernant les subventions publiques. Cette nouvelle recommandation doit être mise en œuvre pour les exercices commençant à partir du 1^{er} janvier 2024, mais une application anticipée est autorisée. Le Centre hospitalier Bienne SA a décidé d'exploiter cette possibilité.

Selon le «Cadre conceptuel 30», les nouveaux principes de présentation des comptes doivent être appliqués comme s'ils avaient toujours été utilisés. Les chiffres comparatifs ont été adaptés en conséquence (retraitement). Les effets de ce retraitement sont présentés et expliqués ci-après.

	Rapporté	Restatement	Adapté
	CHF	CHF	CHF
Bilan au 01.01.2022			
Passifs de régularisation	5 553 094	3 315 707	8 868 801
Passifs de régularisation à long terme	0	94 688 371	94 688 371
	5 553 094	98 004 078	103 557 172
Réserves provenant de bénéfices	184 884 230	-98 004 078	86 880 152
Bilan au 31.12.2022			
Passifs de régularisation	6 806 272	2 960 829	9 767 101
Passifs de régularisation à long terme	0	91 727 542	91 727 542
	6 806 272	94 688 371	101 494 643
Réserves provenant de bénéfices	175 784 278	-94 688 371	81 095 906
Compte de résultat 2022			
Autres produits	12 147 662	3 315 707	15 463 369
Produit net des livraisons et prestations	256 786 076	3 315 707	260 101 783
Perte de l'exercice sans parts minoritaires	-9 099 951	3 315 707	-5 784 244

Lors du passage initial aux Swiss GAAP RPC en 2012, les subventions d'investissement qui n'avaient pas encore été affectées ont été activées comme «autres créances». Les réserves provenant de bénéfices ont ainsi été augmentées à hauteur des subventions en attente. Les subventions déjà affectées et liées à des actifs n'ont pas été traitées spécifiquement.

En revanche, Swiss GAAP RPC 28 indique explicitement que les subventions publiques affectées et liées à des actifs doivent être compensées soit avec lesdits actifs, soit comme passifs de régularisation. Le Centre hospitalier Bienne SA a choisi la seconde option. Cette adaptation des principes de présentation des comptes a entraîné une réduction des réserves provenant des bénéfices de 98 millions de francs, avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022.

Les flux de trésorerie de 2022 ont ainsi été légèrement adaptés en raison de la modification des principes de présentation des comptes mentionnée plus haut (la dissolution des passifs de régularisation figure sous «autres produits sans influence sur les liquidités»).

Les nouveaux principes de présentation des comptes sont expliqués ci-après.

Principes de présentation des comptes concernant les subventions publiques

Des subventions publiques sont comptabilisées lorsqu'il ne fait aucun doute que l'organisation remplit les conditions auxquelles elles sont soumises et que leur valeur peut être estimée avec fiabilité. Les subventions publiques liées à des actifs figurent dans les comptes comme passifs de régularisation. La dissolution de ces postes se fait sur la durée d'utilisation des actifs et est reportée sous «autres produits». Les subventions publiques liées à des actifs non monétaires sont saisies comme entrée aux valeurs actuelles.

Les subventions publiques liées au résultat doivent être saisies comme entrée ordinaire ayant une incidence sur le résultat, sous les périodes pour lesquelles l'organisation saisit les charges correspondantes. Dans le compte de résultat, elles sont reportées sous la position «autres produits».

Date de clôture

La date de clôture pour le groupe et toutes les sociétés entièrement consolidées est le 31 décembre. L'exercice porte sur 12 mois pour toutes les sociétés.

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent les comptes annuels du Centre hospitalier Bienne SA et ses participations. Les participations figurent dans la liste des participations (cf. Annexe 7, «Immobilisations financières»). Les participations se composent comme suit:

a) Sociétés du groupe

Les sociétés du groupe sont des sociétés contrôlées par le Centre hospitalier Bienne SA. Elles font partie du périmètre de consolidation. Un contrôle est présumé exister lorsque le Centre hospitalier Bienne SA détient directement ou indirectement plus de 50% des voix.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles le Centre hospitalier Bienne détient entre 20% et 50% des parts et exerce une influence significative.

Méthode de consolidation

a) Sociétés du groupe

Les actifs et passifs, tout comme les charges et les produits sont saisis à 100% selon la méthode de consolidation intégrale. La consolidation de capital s'effectue selon la méthode anglo-saxonne du Purchase.

Toutes les transactions et relations internes au groupe entre les sociétés consolidées sont compensées et éliminées. Les bénéfices intermédiaires sur des transactions internes au groupe sont éliminés.

Les sociétés du groupe sont considérées dans le périmètre de consolidation dès la date d'acquisition et exclues des comptes annuels consolidés au moment de la vente. Une différence dans le cadre de l'acquisition de participation entre les actifs nets identifiés et le prix d'acquisition est activée sous forme de goodwill et amortie conformément au plan.

b) Sociétés associées

Les sociétés associées sont intégrées dans la consolidation selon la méthode de la mise en équivalence (Equity; saisie proportionnelle du capital et du résultat).

Flux de trésorerie

Le fonds «Liquidités» sert de base pour l'établissement du tableau des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation sont calculés sur la base de la méthode indirecte.

Principes d'évaluation

Les postes du bilan sont évalués selon des directives homogènes. La base de l'évaluation réside dans les coûts d'acquisition ou de revient (principe des coûts historiques). Les principales règles applicables aux différents postes sont mentionnées ci-après:

a) Liquidités

Les liquidités comprennent la caisse, les avoirs en banque et à la poste ainsi que les avoirs en dépôt à court terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois. Elles sont évaluées à la valeur nominale.

b) Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur à 80% pour les factures aux patients et 2% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

c) Prestations non décomptées et traitements en cours

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant des prestations facturées durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata des prestations déjà fournies. La

détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2023.

d) Stocks

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans leur valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). Les escomptes sont considérés comme des produits financiers. La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

e) Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les intérêts pendant la phase de construction ne sont pas activés. Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33 ½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

f) Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les parts au capital d'autres organisations avec l'intention de les détenir durablement (participations), les

titres et emprunts tout comme les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur. Les immobilisations financières sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité. Les actifs issus de réserves de cotisations d'employeur sont évalués à la valeur nominale.

g) Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

h) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles qui englobent les logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences) et le goodwill des acquisitions. Les logiciels sont évalués au coût d'acquisition et amortis de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans. Un goodwill en résultant dans le cadre de l'acquisition d'une participation est en général amorti sur 5 ans de façon linéaire.

i) Dépréciations d'actifs (*impairment*)

La valeur des actifs à long terme est soumise à une évaluation à chaque clôture du bilan. S'il y a des signes de dépréciation durable, le calcul de la valeur réalisable doit être effectué (*impairment test*). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, une adaptation avec impact sur le résultat est effectuée par des amortissements exceptionnels.

j) Dettes

Les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les autres dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale.

k) Provisions (à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le

passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

l) Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées, pour lesquelles des comptes distincts doivent être tenus. Sont des fonds, les legs, les fondations dépendantes ainsi que les moyens financiers réglementés ou créés par l'entité elle-même. Les legs et les fondations sont des actes de disposition de personnes privées en faveur de l'hôpital sous forme de valeurs patrimoniales.

Les fonds sont portés au bilan sous les autres dettes à long terme, si l'utilisation des fonds est prescrite de façon stricte et précise et qu'il existe un engagement dans les rapports externes. L'on considère comme fonds de tiers un fonds dont l'organe de direction de l'organisation n'a pas la compétence d'affecter les montants à un autre but que celui déterminé initialement. Tous les autres fonds sont portés au bilan dans les fonds propres.

m) Impôts

Aux termes de la loi sur les soins hospitaliers, les sociétés sont exonérées des impôts directs pour les prestations fournies dans les contrats de prestations. Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur la base du principe d'un «Cost plus».

n) Institutions de prévoyance professionnelle

Les employés et anciens employés sont, conformément aux prescriptions légales, assurés contre les conséquences économiques de la vieillesse, du décès et de l'invalidité, au sein de différentes fondations. Les institutions de prévoyance sont financées par des cotisations de l'employeur et des employés.

Le compte de résultat indique les cotisations délimitées pour la période sous forme de charge de personnel. Dans

le bilan, on saisit les régularisations actives ou passives correspondantes ou les créances et dettes résultant de bases contractuelles, réglementaires ou légales. Une évaluation annuelle détermine s'il existe un avantage ou un engagement économique issu des institutions de prévoyance, du point de vue de l'organisation. Sont pris pour base les contrats, les comptes annuels des institutions de prévoyance établis en conformité avec Swiss GAAP RPC 26 et d'autres calculs représentant la situation financière, les couvertures ou les sous-couvertures existantes correspondant à la situation effective.

o) Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable et que l'avantage économique va vraisemblablement faire l'objet d'un flux.

Transactions avec des parties liées

Les relations commerciales avec des proches sont traitées à des conditions conformes au marché.

Le canton de Berne est actionnaire à 99,75%. Il contribue, en raison de la LAMal, à hauteur d'un montant maximum de 55% aux produits des patients stationnaires dans l'assurance de base. Dans le domaine des soins aigus, il verse des cotisations supplémentaires pour la formation continue des médecins-assistants, ainsi que le conseil aux familles et en matière de grossesse.

Sont considérées comme «parties liées», outre le canton de Berne, les participations, les institutions de prévoyance du personnel, les membres du comité directeur et du conseil d'administration.

Notices explicatives aux comptes annuels

	31.12.2023	31.12.2022
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
1		
Créances résultant de livraisons et de prestations de services		
Créances résultant de livraisons et de prestations de services envers des tiers	44 155 987	44 535 650
Créances résultant de livraisons et de prestations de services actionnaire / canton	9 823 546	12 938 383
Correction de valeur	-2 359 950	-1 726 140
Total	51 619 583	55 747 893
2		
Autres créances à court terme		
Créances envers des tiers	1 026 387	915 886
Total	1 026 387	915 886
3		
Prestations non décomptées		
Prestations ambulatoires non décomptées	1 022 187	657 349
Traitements stationnaires en cours	1 505 700	1 471 595
Total	2 527 887	2 128 943
	<p>Les prestations fournies aux patients stationnaires sortis avant le 31.12.2023 sont totalement facturées. Celles fournies aux patients encore en traitement au cours de la nouvelle année sont délimitées.</p>	
4		
Stocks		
Pharmacie	1 298 918	1 444 685
Logistique	1 919 633	2 114 647
Consommables médicaux	1 846 501	1 578 692
Médicaments	457 808	568 553
Implants et pansements	684 198	699 096
Combustibles, y c. réserve de secours	561 774	627 670
Autres stocks	89 473	110 200
Corrections de valeur	-646 000	-879 000
Total	6 212 305	6 264 544
5		
Actifs de régularisation		
Charges payées d'avance	256 791	1 610 391
Produits à recevoir / réductions des coûts	1 466 217	1 499 235
Total	1 723 008	3 109 626

6

Immobilisations corporelles

	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Coûts d'acquisition							
État au 01.01.2022	145 301 847	76 358 336	16 925 958	35 024 526	2 576 046	6 623 470	282 810 183
Entrées	3 131 584	1 793 082	1 534 949	4 301 969	504 667	1 560 227	12 826 478
Sorties	–	–17 232	–905 058	–	–147 515	–8 083	–1 077 888
Reclassifications	173 964	34 272	263 512	371 192	20 513	–884 105	–20 652
État au 31.12.2022	148 607 395	78 168 458	17 819 361	39 697 687	2 953 711	7 291 509	294 538 121
dont immobilisations en leasing	–	–	–	4 476 893	–	–	4 476 893
Amortissements et corrections de valeur							
État au 01.01.2022	78 583 576	53 162 260	14 716 745	23 535 310	2 063 666	–	172 061 557
Reclassifications	–221 285	96 945	11 712	78 540	23 840	–	–10 248
Amortissements ordinaires	2 973 371	2 009 454	995 855	2 670 571	205 839	–	8 855 090
Amortissements extraordinaires	4 100 000	–	–	–	–	–	4 100 000
Sorties	–	–	–897 752	–	–	–	–897 752
État au 31.12.2022	85 435 662	55 268 659	14 826 560	26 284 421	2 293 345	–	184 108 647
dont immobilisations en leasing	–	–	–	1 694 733	–	–	1 694 733
Valeur comptable au 31.12.2022	63 171 733	22 899 799	2 992 801	13 413 266	660 366	7 291 509	110 429 473
dont immobilisations en leasing	–	–	–	2 782 160	–	–	2 782 160

Coûts d'acquisition							
État au 01.01.2023	148 607 395	78 168 458	17 819 361	39 697 687	2 953 711	7 291 509	294 538 121
Entrées	1 993 500	989 308	528 801	5 771 275	769 652	8 824 642	18 877 179
Sorties	–30 842	–	–64 403	–251 668	–	–140 164	–487 077 ²⁾
Reclassifications	265 375	166 326	15 366	236 840	11 354	–1 098 223	–402 961 ¹⁾
État au 31.12.2023	150 835 428	79 324 093	18 299 125	45 454 134	3 734 717	14 877 765	312 525 262
dont immobilisations en leasing	–	–	–	4 476 893	–	–	4 476 893
Amortissements et corrections de valeur							
État au 01.01.2023	85 435 662	55 268 659	14 826 560	26 284 421	2 293 345	–	184 108 647
Amortissements ordinaires	3 191 479	2 088 069	656 377	3 211 565	339 426	–	9 486 916 ²⁾
Amortissements extraordinaires	3 920 000	–	–	–	–	–	3 920 000 ^{2) 3)}
Sorties	–30 842	–	–57 009	–234 261	–	–	–322 112 ²⁾
État au 31.12.2023	92 516 299	57 356 728	15 425 928	29 261 725	2 632 771	–	197 193 451
dont immobilisations en leasing	–	–	–	1 761 660	–	–	1 761 660
Valeur comptable au 31.12.2023	58 319 129	21 967 365	2 873 197	16 192 409	1 101 946	14 877 765	115 331 811
dont immobilisations en leasing	–	–	–	2 715 233	–	–	2 715 233

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles (immobilisations en cours de construction)

²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat

Amortissements ordinaires	3 191 479	2 088 069	656 377	3 211 565	339 426	–	9 486 916
Amortissements extraordinaires	3 920 000	–	–	–	–	–	3 920 000
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	–	–	7 394	17 407	–	140 164	164 965
Total Amortissements	7 111 479	2 088 069	663 771	3 228 972	339 426	140 164	13 571 882

³⁾ Amortissement extraordinaire des valeurs résiduelles de l'ancien site.
La date de mise en service prévue du nouveau bâtiment est le 31 décembre 2028.

	2023	2022
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Investissements sans incidence sur les liquidités		
Dettes d'investissements non payées	1 391 565	866 806
Variation	524 759	194 566
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées	16 930 371	20 053 677

7

Immobilisations financières

	Titres	Prêt à la fondation CHB	Créances actionnaire / canton	Actifs issus des réserves de cotisations d'employeur	Total immobilisations financières
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i> ¹⁾	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition					
État au 01.01.2022	898 190	1 300 000	79 950 000	1 761 881	83 910 071
Entrées	195 958	–	–	–	195 958
Sorties	–	–	–1 609 293	–	–1 609 293
État au 31.12.2022	1 094 148	1 300 000	78 340 707	1 761 881	82 496 736
Amortissements et corrections de valeur					
État au 01.01.2022	–	–	–	–	–
Constitution corrections de valeur	250 000	–	–	–	250 000
État au 31.12.2022	250 000	–	–	–	250 000
Valeur comptable au 31.12.2022	844 148	1 300 000	78 340 707	1 761 881	82 246 736
Coûts d'acquisition					
État au 01.01.2023	1 094 148	1 300 000	78 340 707	1 761 881	82 496 736
Entrées	454 342	–	–	–	454 342
Sorties	–15 870	–1 300 000	–340 707	–201 608	–1 858 185
État au 31.12.2023	1 532 620	–	78 000 000	1 560 273	81 092 893
Amortissements et corrections de valeur					
État au 01.01.2023	250 000	–	–	–	250 000
Constitution corrections de valeur	–	–	–	–	0
État au 31.12.2023	250 000	–	–	–	250 000
Valeur comptable au 31.12.2023	1 282 620	–	78 000 000	1 560 273	80 842 893

¹⁾ Créances actionnaire / canton

Lors de sa session du 14 septembre 2021, le Grand Conseil du canton de Berne a approuvé la réaffectation du financement existant pour la rénovation complète de l'hôpital en faveur d'un crédit pour la construction d'un nouvel hôpital.

	31.12.2023	31.12.2022
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Participations		
ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne		
Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs		
Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur comptable	300 000	300 000
<i>Consolidation: intégrale</i>		
Localmed Biel/Bienne SA, Biel-Bienne		
Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs		
Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur comptable	620 000	620 000
<i>Consolidation: intégrale</i>		
EndoDia SA, Biel/Bienne		
(Acquisition au 01.01.2021) Soins aux patients atteints de diabète et de maladies endocrinologiques, avec toutes les activités qui y sont liées		
Capital actions nominal	100 000	100 000
Taux de participation / part des voix	71,0%	71,0%
Valeur comptable	444 274	428 404
<i>Consolidation: intégrale</i>		
Pharmacie CHB SA, Biel/Bienne		
Exploitation de pharmacies ainsi que la confection, le développement, la distribution resp. le commerce de médicaments ainsi que d'autres produits pharmaceutiques		
Capital actions nominal	500 000	500 000
Taux de participation / part des voix	51,0%	51,0%
Valeur comptable	255 000	255 000
<i>Consolidation: intégrale</i>		
Walk-in-Lyss SA, Lyss		
Exploitation d'un centre médical, y c. toutes les activités liées		
Capital actions nominal	875 000	875 000
Taux de participation / part des voix	20,0%	20,0%
Valeur comptable	175 000	175 000
<i>Consolidation: méthode de mise en équivalence (saisie proportionnelle du capital et du résultat)</i>		
Au Cœur de Bienne SA, Biel/Bienne¹⁾		
Prise en charge à proximité du domicile des patientes et patients atteints de maladies cardiologiques		
Capital actions nominal	400 000	0
Taux de participation / part des voix	51,0%	0%
Valeur comptable	204 000	0
<i>Consolidation: intégrale</i>		
Dolomed SA, Biel/Bienne¹⁾		
Prise en charge à proximité du domicile des patientes et patients en médecine de la douleur		
Capital actions nominal	100 000	0
Taux de participation / part des voix	100,0%	0%
Valeur comptable	100 000	0
<i>Consolidation: intégrale</i>		

¹⁾ L'activité commerciale ne débutera qu'en 2024.

8

Immobilisations incorporelles

	Logiciels	Goodwill	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition			
État au 01.01.2022	3 877 440	405 613	4 283 053
Entrées	420 616	40 000	460 616
Sorties	-33 264	-	-33 264
Reclassification	20 651	-	20 651 ¹⁾
État au 31.12.2022	4 285 443	445 613	4 731 056
Amortissements et corrections de valeur			
État au 01.01.2022	2 887 479	81 123	2 968 602
Reclassification	10 249	-	10 249
Amortissements ordinaires	451 546	97 123	548 669
Amortissements extraordinaires	-16 710	-	-16 710
Sorties	-7 418	-	-7 418
État au 31.12.2022	3 325 146	178 246	3 503 392
Valeur comptable au 31.12.2022	960 298	267 367	1 227 665
Coûts d'acquisition			
État au 01.01.2023	4 285 443	445 613	4 731 056
Entrées	1 695 053	15 870	1 710 923
Sorties	-275 285	-	-275 285 ²⁾
Reclassifications	402 745	-	402 745 ¹⁾
État au 31.12.2023	6 107 957	461 483	6 569 440
Amortissements et corrections de valeur			
État au 01.01.2023	3 325 146	178 246	3 503 392
Amortissements ordinaires	627 118	98 645	725 763 ²⁾
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Sorties	-271 763	-	-271 763 ²⁾
État au 31.12.2023	3 680 500	276 891	3 957 391
Valeur comptable au 31.12.2023	2 427 457	184 592	2 612 049
¹⁾ Reclassification des immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)			
²⁾ Lien avec les amortissements du compte de résultat			
Amortissements ordinaires	627 118	98 645	725 763
Amortissements extraordinaires	-	-	-
Amortissements des valeurs résiduelles sorties	3 522	-	3 522
Total Amortissements	630 640	98 645	729 285

31.12.2023 31.12.2022

CHF CHF

9

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Dettes résultant de livraisons et de prestations de tiers	9 666 954	7 881 586
Dettes résultant de livraisons + prestations actionnaire / canton	6 771	0
Total	9 673 725	7 881 586

Dettes d'investissements non payées

Dettes d'investissements non payées	1 391 565	866 806
Variation par rapport à l'exercice précédent	524 759	194 566

10

Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	2 803 669	4 577 851
Dettes envers les institutions de prévoyance	275 749	285 620
Total	3 079 418	4 863 471

11

Passifs de régularisation

Restated

Vacances dues	1 968 554	1 989 957
Heures supplémentaires dues	1 827 901	1 697 463
Délimitation coûts du personnel	1 221 629	1 022 715
Location reçue en avance	162 500	162 500
Factures de fournisseurs à recevoir / autres passifs de régularisation	2 916 687	1 933 637
Subventions publiques liées à l'actif, à court terme	2 960 829	2 960 829 ¹⁾
Total passifs de régularisation à court terme	11 058 099	9 767 102
Subventions publiques liées à l'actif, à long terme	88 766 713	91 727 542 ¹⁾
Total passifs de régularisation à long terme	88 766 713	91 727 542

¹⁾ Avec l'introduction de la nouvelle norme de présentation des comptes Swiss GAAP RPC 28, les subventions publiques doivent figurer dans les comptes comme passifs de régularisation. La dissolution des passifs ayant une incidence sur les résultats se fait sur la durée d'utilisation des actifs et est comptabilisée sous «autres produits».

12

Dettes financières

	Dettes financières	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2022	60 020 903	1 000 469	61 021 372
Nouveaux prêts / Augmentation	50 007 933	2 279 080	52 287 013
Remboursement	-40 001 503	-495 266	-40 496 769
Valeur comptable au 31.12.2022	70 027 333	2 784 283	72 811 616
Échéance jusqu'à 1 année	10 007 933	720 448	10 728 381
Échéance supérieure à 1 année	60 019 400	2 063 835	62 083 235
Valeur comptable au 01.01.2023	70 027 333	2 784 283	72 811 616
Nouveaux prêts / Augmentation	10 000 000	-	10 000 000
Remboursement	-7 933	-720 467	-728 400
Valeur comptable au 31.12.2023	80 019 400	2 063 816	82 083 216
Échéance jusqu'à 1 année	10 019 400	709 088	10 728 488
Échéance supérieure à 1 année	70 000 000	1 354 728	71 354 728

13

Autres dettes à long terme / fonds

	Fonds scientifiques	Autres dettes à long terme	Total
	CHF	CHF ¹⁾	CHF
Valeur comptable au 01.01.2022	1 015 022	1 188 133	2 203 155
Apports avec incidence sur le résultat	165 247	-	165 247
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-59 961	-	-59 961
Diminution	-	-279 003	-279 003
Valeur comptable au 31.12.2022	1 120 308	909 130	2 029 438
Valeur comptable au 01.01.2023	1 120 308	909 130	2 029 438
Apports avec incidence sur le résultat	404 325	-	404 325
Prélèvements avec incidence sur le résultat	-23 240	-	-23 240
Diminution	-	-259 130	-259 130
Valeur comptable au 31.12.2023	1 501 393	650 000	2 151 393

¹⁾ **Autres dettes à long terme**

Il est fait état ici de la partie à long terme d'une location reçue en avance.

14

Provisions

	Risques tarifaires	Litiges	Gratification ancienneté	Impôts différés	Badwill provenant d'acqui- sitions	Autres	Total
	CHF	CHF 1)	CHF	CHF	CHF 2)	CHF 3)	CHF
Valeur comptable au 01.01.2022	535 000	340 000	810 000	6 700	830 609	397 970	2 920 279
Constitution	386 891	–	123 800	–	–	–	510 691
Utilisation	–83 000	–58 137	–117 800	–	–	–372 970	–631 907
Dissolution	–452 000	–42 863	–	–6 700	–276 870	–	–778 433
État au 31.12.2022	386 891	239 000	816 000	–	553 739	25 000	2 020 630
dont provisions à court terme	386 891	58 000	118 000	–	276 870	25 000	864 761
dont provisions à long terme	–	181 000	698 000	–	276 869	–	1 155 869
Valeur comptable au 01.01.2023	386 891	239 000	816 000	–	553 739	25 000	2 020 630
Constitution	851 375	181 566	–	–	–	–	1 032 941
Utilisation	–	–	–61 228	–	–276 870	–	–338 098
Dissolution	–336 891	–125 566	–53 772	–	–	–25 000	–541 229
État au 31.12.2023	901 375	295 000	701 000	–	276 869	–	2 174 244
dont provisions à court terme	901 375	126 000	61 000	–	276 869	–	1 365 244
dont provisions à long terme	–	169 000	640 000	–	–	–	809 000

1) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2) Présentation de la différence entre les coûts d'acquisition et les capitaux propres des parts minoritaires de ARB SA. Cette différence est amortie en 5 ans.

3) Les autres provisions concernent les impôts estimés dus par Localmed Biel/Bienne SA.

15

Produits envers les patients

	2023	2022
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Recettes stationnaires	145 157 216	141 848 891
Recettes ambulatoires	109 056 431	103 142 190
Réduction sur les recettes	-788 893	-352 668
Total	253 424 754	244 638 414
Variation des traitements stationnaires en cours	34 106	-37 926
Variation des prestations ambulatoires non facturées	202 021	-95 282
Variation des traitements en cours / prestations non facturées	236 127	-133 208

16

Autres produits

Restated

Contrat de prestations canton	2 203 690	2 540 906
Autres prestations canton	879 507	1 669 426
Dissolution de subventions publiques liées à des actifs	2 960 829	3 315 707
Prestations à des tiers	8 530 630	7 937 330
Total	14 574 656	15 463 369

17

Charges de personnel

Charges salariales	150 313 561	145 744 852
Charges sociales	25 852 359	24 635 218
Autres charges de personnel	2 723 409	3 382 640
Total	178 889 329	173 762 709

18

Prévoyance professionnelle

Pour la prévoyance professionnelle, il existe différents contrats d'affiliation dont les plans de prévoyance se basent sur la primauté des cotisations.

Groupe d'assurés	Nombre de coll.	Œuvre de prévoyance	Primauté	Autres indications
Tous les collaborateurs hors médecins-assistants et chefs de clinique	1454	Fondation de prévoyance CHB SA	Primauté des cotisations	Fondation commune avec ARB SA pour le secteur ambulancier de la région de Bienne
Collaborateurs, médecins-assistants et chefs de clinique	31	ASMAC et Bâloise vie	Primauté des cotisations	Fondation commune pour les collaborateurs/trices de Localmed Biel / Bienne SA
Médecins-assistants et chefs de clinique	229	ASMAC	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-assistants et chefs de clinique
Médecins-chefs et médecins adjoints	18	VLSS Valitas	Primauté des cotisations	Fondation commune pour médecins-chefs et médecins adjoints

31.12.2023 31.12.2022

CHF CHF

Engagements envers des institutions de prévoyance

Cotisations	280 989	285 620
-------------	---------	---------

Réserves de cotisations de l'employeur (RCE)

	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Constitution	Bilan	Résultat de RCE dans charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2023	31.12.2023	2023	31.12.2022	2023	2022
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	1 004 181	–	1 004 181	–	1 004 181	–	–
la Baloise, assurance vie	556 092	–	556 092	–201 608	757 700	–201 608	–
Total	1 560 273	–	1 560 273	–201 608	1 761 881	–201 608	–

Avantage / engagement économique et charges de prévoyance

	Couverture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique en faveur de l'entreprise		Modification avec incidence sur le résultat	Cotisations délimitées sur la période	Charges de prévoyance dans charges de personnel	
	31.12.2023	31.12.2023	31.12.2022	2023	2023	2023	2022
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Fondation de prévoyance CHB	–	–	–	–	–	10 276 934	9 800 103 ¹⁾
ASMAC	–	–	–	–	–	1 423 387	1 303 370 ²⁾
VLSS Valitas	–	–	–	–	–	122 965	142 226 ²⁾
la Baloise, assurance vie	–	–	–	–	–	196 388	86 281
Total	–	–	–	–	–	11 823 286	11 331 980

¹⁾ Les chiffres au 31.12.2023 sont encore provisoires. Le degré de couverture provisoire se monte à 113,8% (au 31.12.2022 effectif à 111,9%).

²⁾ Les deux fondations de prévoyance présentent au jour de référence 31.12.2023 des taux de couverture supérieurs à 100%. Le taux de couverture provisoire au 31.12.2023 de VLSS Valitas est de 100,5%, celui de l'ASMAC n'a pas encore été publié.

19

Matériel médical d'exploitation

	2023	2022
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Médicaments	21 423 047	20 990 902
Implants	5 477 941	5 522 318
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	13 256 591	11 758 702
Produits chimiques et réactifs	2 513 800	2 581 941
Prestations tierces médicales, diagnostiques et thérapeutiques	8 222 302	6 760 585
Autre matériel médical d'exploitation	462 693	680 992
Total	51 356 373	48 295 439

20

Autres charges

Produits alimentaires	2 712 162	2 377 549
Charges de ménage	2 669 152	2 712 229
Charges d'entretien et de réparation	5 334 786	5 912 490
Charges d'utilisation des installations	1 786 585	2 301 501
Charges d'énergie et d'eau	4 006 974	2 049 077
Charges d'administration et d'informatique	10 604 929	10 150 129
Autres charges liées aux patients	1 530 332	700 090
Autres charges non liées aux patients	333 553	2 350 654
Total	28 978 472	28 553 719

21

Résultat financier

Produit des intérêts des capitaux	497 647	546 909
Total produits financiers	497 647	546 909
Autres charges financières	1 573 696	836 860
Total charges financières	1 573 696	836 860

22

Impôts

Impôts courants sur le revenu	-42 030	361 679
Total	-42 030	361 679

Les prestations de certains secteurs définis sont imposées. L'imposition s'effectue sur le principe d'un «Cost plus». La société ARB SA pour le service ambulancier dans la région de Bienne n'est pas imposée. Les autres sociétés filles cependant sont imposées au régime normal.

23

Justification des fonds propres

	31.12.2023	31.12.2022
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Capital actions		
Le capital actions est réparti en 7750 actions nominatives de chacune CHF 1000.00; les actions sont entièrement libérées. Les actions sont assorties d'une restriction et sont la propriété du canton de Berne pour 99,75% et de la Fondation Wildermeth à Bienne pour 0,25%.	7 750 000	7 750 000
Réserves légales		
Montant total des réserves légales et statutaires non distribuables	2 350 000	2 350 000

Informations supplémentaires

Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel/Bienne, société anonyme

Nombre de postes à plein temps

Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle	1 359	1 287
--	-------	-------

Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne	17 549 064	19 154 416
Location d'appareils médicaux en urologie	1 864 613	1 800 840
Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses	437 790	123 747
	19 851 467	21 079 003
Échus 2023		2 277 038
Échus 2024	2 339 050	2 393 830
Échus 2025	2 305 221	2 393 830
Échus 2026	2 305 221	2 393 830
Échus 2027	2 305 221	2 393 830
Échus 2028	2 305 221	2 033 662
Échus 2029	1 891 213	1 910 493
Échus 2030	1 752 048	1 910 493
Échus 2031	1 752 048	1 732 238
Échus 2032	1 543 577	1 093 173
Échus 2033	901 765	546 586
Échus 2034	450 882	
	19 851 467	21 079 003
Créances de leasing	2 063 816	2 763 283
Dettes envers des institutions de prévoyance	280 989	285 620
Actifs avec restriction d'utilisation		
Immobilisations en leasing	2 715 233	2 782 160

31.12.2023 31.12.2022

CHF CHF

Informations supplémentaires

Dettes à long terme portant intérêts

Échus 1-5 ans	70 000 000	60 019 400
---------------	------------	------------

Produits dérivés

Dérivé	Contrepartie	Date contrat	Début	Fin	KCHF	EN %	ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
					Nominal	Taux d'intérêt	Valeur 2023	Valeur 2022		
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	14.07.22	30.06.28	30.06.38	100 000	2,31%	-	-	54	-
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	14.07.22	30.06.28	30.06.38	25 000	2,31%	-	2 284	-	-
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	20.03.23	30.06.28	31.12.52	75 000	1,83%	-	10 162	-	-
Total								12 445	54	

L'opération de couverture de taux sert à assurer un taux d'intérêt fixe.
Les instruments pour la couverture de futurs flux de liquidités ne sont pas portés au bilan, mais publiés dans l'annexe aux comptes annuels jusqu'à la réalisation des futurs flux de liquidités.

Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration

Vanessa Banz Wüthrich, vice-président	29 802	19 750
Hansulrich Blunier	19 096	19 043
Jörg Buser	21 061	17 761
Manuel Fricker (sortie: 20.06.2022)	0	8 904
Christoph Gygax (entrée: 27.06.2023)	12 921	0
Stefan Stefaniak	20 232	20 073
Thomas Straubhaar	21 390	19 318
Thomas von Burg, Président	55 558	51 624
Total	180 061	156 473

Indemnités moyennes par membre du conseil d'administration (sans président)	22 637	19 063
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Taille et égalité des genres de l'organe de direction stratégique

Total conseil d'administration (nombre de têtes au 31.12.)	7	6
Nombre de femmes au conseil d'administration au 31.12.	1	1
Nombre d'hommes au conseil d'administration au 31.12.	6	5

Total conseil d'administration	6,5	6,5
---------------------------------------	------------	------------

(nombre de têtes en tenant compte des changements durant l'année)

31.12.2023 31.12.2022

CHF CHF

Informations supplémentaires

Indemnités au comité directeur

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Total des indemnités	3 595 619	3 980 712
Indemnités du CEO	418 313	437 873
Indemnités moyennes par membre du comité directeur, y c. CEO	339 209	364 201
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun
Total comité directeur (nombre de têtes au 31.12.)	11	11
Nombre de femmes au comité directeur au 31.12.	3	3
Nombre d'hommes au comité directeur au 31.12.	8	8

Total comité directeur **10,6** **10,9**

(équivalent plein temps en tenant compte des changements durant l'année)

Fondation de prévoyance du Centre hospitalier Bienne SA

Taux de couverture	113,8%	111,9%
Taux technique	2,0%	2,0%
Taux de conversion à l'âge de 64 / 65 ans	5,09% / 5,24%	5,20% / 5,36%

Transactions significatives avec les parties liées

Actionnaire canton de Berne

Produits envers les patients	63 827 974	62 411 656
Autres prestations canton	879 507	1 669 426
Contrat de prestations supplémentaires avec le canton	2 203 690	2 540 906
Créances au 31.12.	9 016 506	12 658 572
Créance de contribution de restructuration au 31.12.	78 000 000	78 340 707

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés le 16 avril 2024 par le conseil d'administration.
Aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date après la clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA

Biel/Bienne

Rapport sur l'audit des comptes annuels consolidés

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de Centre hospitalier Bienne SA et ses filiales (le groupe), comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2023, le compte de résultat consolidé, le flux de trésorerie consolidé et le tableau des fonds propres consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe aux comptes consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels consolidés (pages 30 à 51) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes consolidés ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes consolidés

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.
- Nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités et sur les activités au sein du groupe, afin d'exprimer une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Yvonne Burger
Experte-révisseuse agréée
Révisseuse responsable



Etienne Babel
Expert-révisseur agréé

Bern, le 16 avril 2024





Patrizia Valentini

Patientenmanagerin

«Beide meine Kinder sind SZB-Kinder. Für mich war klar, dass ich bei uns oben gebäre. Bei der ersten Schwangerschaft hat mein Mann auch im Spital gearbeitet und bei den Kontrollen kurz vorbeigeschaut.»

Comptes annuels

Compte de résultat

Code des obligations

		2023	2022
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Produits envers les patients	2.14	230 304 212	224 058 482
Autres produits	2.15	13 310 406	15 162 628
Produits nets des ventes de biens et de prestations de services		243 614 617	239 221 110
Variation des traitements en cours / des prestations de services non facturées		34 106	-133 208
Produits d'exploitation		243 648 723	239 087 902
Matériel médical d'exploitation	2.16	42 764 791	44 421 945
Charges des produits alimentaires		2 708 397	2 342 727
Autres charges liées aux patients		1 522 282	1 639 379
Charges de matériel et de prestations de services		46 995 470	48 404 051
Charges salariales		139 392 065	135 632 563
Charges sociales		23 893 826	23 036 611
Autres charges du personnel		2 222 571	2 700 058
Charges du personnel		165 508 462	161 369 233
Charges de ménage		2 613 719	2 601 551
Entretien et réparations		5 109 745	5 680 468
Charges d'utilisation des installations		3 749 825	3 254 859
Charges d'énergie et d'eau		3 988 013	2 032 786
Charges d'administration et d'informatique		9 615 314	9 055 146
Autres charges non liées aux patients		3 898 132	2 886 051
Autres charges d'exploitation		28 974 747	25 510 861
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)		2 170 044	3 803 757
Amortissements et corrections de valeur sur les postes de l'actif immobilisé	2.17	7 207 861	6 674 515
Résultat d'exploitation avant impôts et intérêts (EBIT)		-5 037 817	-2 870 758
Produits financiers		628 298	1 578 581
Charges financières		-1 216 255	-1 082 282
Résultat d'exploitation avant impôts (EBT)		-5 625 773	-2 374 460
Perte de l'exercice avant impôts		-5 625 773	-2 374 460
Impôts directs		-8 735	-7 122
Perte de l'exercice		-5 634 509	-2 381 582

Bilan

Code des obligations

		31.12.2023	31.12.2022
	<i>Chiffre dans l'annexe</i>	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Actifs			
Trésorerie		14 444 110	15 431 314
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	2.1	48 125 222	52 310 958
Autres créances à court terme	2.2	1 601 533	1 831 940
Stocks et prestations de services non facturées	2.3	7 201 127	7 137 436
Actifs de régularisation		1 371 114	2 671 749
Actif circulant		72 743 106	79 383 396
Immobilisations financières	2.4	2 203 233	2 698 261
Participations	2.5	2 099 667	1 779 797
Immobilisations corporelles	2.6	69 994 236	58 945 945
Immobilisations incorporelles	2.7	2 244 617	926 395
Actif immobilisé		76 541 754	64 350 399
Total Actifs		149 284 859	143 733 795
Passifs			
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	2.8	8 909 634	6 390 056
Dettes à court terme portant intérêt	2.12	10 728 488	11 720 448
Autres dettes à court terme	2.9	2 855 051	4 579 297
Provisions	2.11	1 038 375	226 000
Passifs de régularisation	2.10	6 916 991	5 670 613
Capitaux étrangers à court terme		30 448 538	28 586 414
Dettes à long terme portant intérêt	2.12	71 354 728	62 083 235
Autres dettes à long terme	2.13	2 151 394	2 029 438
Provisions	2.11	809 000	879 000
Capitaux étrangers à long terme		74 315 122	64 991 673
Capitaux étrangers		104 763 660	93 578 087
Capital social		7 750 000	7 750 000
Réserve légale issue du bénéfice		2 350 000	2 350 000
Réserves facultatives issues du bénéfice		58 000 000	58 000 000
Report des pertes		-17 944 292	-15 562 710
Perte de l'exercice		-5 634 509	-2 381 582
Capitaux propres		44 521 199	50 155 708
Total Passifs		149 284 859	143 733 795

Annexe aux comptes annuels

1. Principes régissant l'établissement des comptes annuels

1.1 Généralités

Les comptes annuels présentés au 31.12.2023 sont établis selon les dispositions du droit comptable suisse (art. 957 ss CO). Suite à l'établissement de comptes de groupe selon Swiss GAAP RPC et selon art. 961 d CO, il est renoncé à la publication d'un tableau des flux de fonds ainsi qu'aux informations complémentaires à l'annexe aux comptes annuels.

Les principes d'évaluation essentiels sont présentés ci-après.

1.2 Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires. La détermination de cette correction de valeur repose sur des valeurs empiriques (les créances échues de plus de 180 jours font l'objet d'une correction de valeur de 80% à 100% pour les factures aux patients et 50% pour les factures aux garants). Les créances non récupérables sont amorties sous forme de perte.

En raison d'une panne du système de transmission électronique de factures au cours de l'exercice 2022, un grand nombre de factures ont dû être retransmises manuellement aux assurances. Les retards de paiement importants causés par cette panne n'ont pas fait l'objet d'une correction de valeur car il ne s'agissait pas d'une question de solvabilité.

1.3 Stocks et prestations de services non facturés

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition ou de revient, ou, si ceux-ci sont inférieurs, à la valeur nette du marché. Les coûts d'acquisition ou de revient comprennent l'ensemble des dépenses entrant dans la valeur jusqu'au lieu de stockage (coût complet). La comptabilisation de la valeur s'effectue selon la méthode des coûts moyens. Les articles non courants font l'objet d'une correction de valeur.

L'évaluation des prestations terminées mais pas encore facturées pour des patients sortis s'effectue au montant de la facture qui a été facturé durant la nouvelle année.

L'évaluation des traitements débutés (prestations en partie fournies) s'effectue à la valeur du produit attendue au prorata pour les prestations déjà fournies. La détermination des traitements en cours est réalisée sur la base de valeurs statistiques empiriques de l'année 2023.

1.4 Immobilisations financières et participations

Les immobilisations financières et les participations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite de la correction de valeur requise. Les prêts sont évalués aux valeurs nominales, en considération des risques de solvabilité.

1.5 Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue au maximum des coûts d'acquisition ou de revient, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires. Les contributions du canton à l'acquisition d'immobilisations sont déduites de la valeur d'acquisition.

Les amortissements s'effectuent de façon linéaire sur la durée d'utilisation économique. Les durées d'utilisation pour les différentes catégories d'immobilisations sont conformes aux directives REKOLE® sur la comptabilité analytique de l'hôpital, soit:

Terrains:

→ pas d'amortissement

Bâtiments:

→ 33½ ans

Installations dans les bâtiments:

→ 20 ans

Mobilier et équipements:

→ 10 ans

Installations médicales:

→ 8 ans

Véhicules:

→ 5 ans

Machines de bureau et système de communication, matériel informatique:

→ 4 à 5 ans

1.6 Leasing

Les immobilisations corporelles en leasing («financial leasing») sont activées et amorties selon la même durée d'utilisation que les propres immobilisations. Les créances de leasing sont présentées dans les fonds étrangers.

1.7 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont des valeurs incorporelles acquises qui englobent exclusivement des logiciels informatiques (prestations de conseil externes et licences). Elles sont évaluées au coût d'acquisition et amorties de façon linéaire sur la durée d'utilisation de 3 à 4 ans.

1.8 Provisions

(à court et long terme)

Des provisions sont constituées lorsqu'un événement survenu par le passé entraîne un engagement probable motivé et dont le montant et/ou l'échéance peuvent être estimés bien qu'ils soient incertains. L'évaluation de la provision repose sur l'estimation de la sortie de fonds pour l'accomplissement de l'engagement.

1.9 Fonds

Les fonds financent certaines tâches déterminées, pour lesquelles des comptes distincts doivent être tenus.

1.10 Saisie du chiffre d'affaires

Les produits résultant de prestations sont saisis lorsque la prestation est fournie, que le montant des produits et les coûts peuvent être déterminés de façon fiable. Après l'encaissement de la prestation, il s'ensuit un flux de liquidités.

2. Indications, classification et explications des positions au bilan et au compte de résultat

31.12.2023 31.12.2022
CHF CHF

2.1 Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services

Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers des tiers	41 132 716	41 051 386
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services envers l'actionnaire / canton	9 016 506	12 658 572
Corrections de valeur	-2 024 000	-1 399 000
Total	48 125 222	52 310 958

2.2 Autres créances à court terme

Autres créances envers des tiers	943 183	843 626
Autres créances envers des filiales	658 350	988 314
Total	1 601 533	1 831 940

2.3 Stocks et prestations de services non facturées

Pharmacie	1 298 918	1 444 685
Logistique	1 884 713	2 114 647
Matériel médical d'exploitation	1 809 766	1 535 486
Médicaments	5 585	29 681
Implants et pansements	684 198	699 096
Combustibles, y c. réserve de secours	561 774	627 670
Autres stocks	89 473	86 577
Correction de valeur	-639 000	-872 000
Total stocks	5 695 427	5 665 843

Prestations ambulatoires non facturées	-	-
Traitements en cours prestations stationnaires	1 505 700	1 471 594
Total prestations de services en cours et non facturées	1 505 700	1 471 594

Total stocks et prestations de services non facturées	7 201 127	7 137 436
--	------------------	------------------

2.4 Immobilisations financières

	Titres et créances <i>CHF</i>	Prêt à la fondation CHB Bienne <i>CHF</i>	Prêt aux sociétés associées <i>CHF</i>	Total <i>CHF</i>
Coûts d'acquisition				
État au 1.1.2022	723 190	1 300 000	450 000	2 473 190
Entrées	105 071	–	900 000	1 005 071
Sorties	–	–	–	–
État au 31.12.2022	828 261	1 300 000	1 350 000	3 478 261
Amortissements et corrections de valeur				
État au 1.1.2022	–	–	280 000	280 000
Entrées	250 000	–	250 000	500 000
Sorties	–	–	–	–
État au 31.12.2022	250 000	–	530 000	780 000
Valeur comptable au 31.12.2022	578 261	1 300 000	820 000	2 698 261
Coûts d'acquisition				
État au 1.1.2023	828 261	1 300 000	1 350 000	3 478 261
Entrées	480 573	–	550 000	1 030 573
Sorties	–225 601	–1 300 000	–	–1 525 601
État au 31.12.2023	1 083 233	–	1 900 000	2 983 233
Amortissements et corrections de valeur				
État au 1.1.2023	250 000	–	530 000	780 000
Entrées	–	–	–	–
Sorties	–	–	–	–
État au 31.12.2023	250 000	–	530 000	780 000
Valeur comptable au 31.12.2023	833 233	–	1 370 000	2 203 233

2.5 Participations

	Participations	Total
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
Coûts d'acquisition		
État au 1.1.2022	1 498 105	1 498 105
Entrées	281 692	281 692
Sorties	-	-
État au 31.12.2022	1 779 797	1 779 797
Amortissements et corrections de valeur		
État au 1.1.2022	-	-
Entrées	-	-
Dissolution corrections de valeur	-	-
État au 31.12.2022	-	-
Valeur comptable au 31.12.2022	1 779 797	1 779 797
Coûts d'acquisition		
État au 1.1.2023	1 779 797	1 779 797
Entrées	319 870	319 870
Sorties	-	-
État au 31.12.2023	2 099 667	2 099 667
Amortissements et corrections de valeur		
État au 1.1.2023	-	-
Entrées	-	-
Dissolution corrections de valeur	-	-
État au 31.12.2023	-	-
Valeur comptable au 31.12.2023	2 099 667	2 099 667

2.5 Participations**31.12.2023** **31.12.2022**

CHF

CHF

ARB SA pour le secteur ambulancier de la région biennoise, Biel/Bienne

Service de transport de malades et de blessés pour les secours dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	300 000	300 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur comptable	300 000	300 000

*Consolidation: intégrale***Localmed Biel/Bienne SA, Biel-Bienne**

Exploitation de centres médicaux, y c. des pharmacies dans la région de Bienne et environs

Capital actions nominal	600 000	600 000
Taux de participation / part des voix	100,0%	100,0%
Valeur comptable	620 000	620 000

*Consolidation: intégrale***EndoDia SA, Biel/Bienne**

(Acquisition au 01.01.2021) Soins aux patients atteints de diabète et de maladies endocrinologiques, avec toutes les activités qui y sont liées

Capital actions nominal	100 000	100 000
Taux de participation / part des voix	71,0%	71,0%
Valeur comptable	444 274	428 404

*Consolidation: intégrale***Pharmacie CHB SA, Biel/Bienne**

Exploitation de pharmacies ainsi que la confection, le développement, la distribution resp. le commerce de médicaments ainsi que d'autres produits pharmaceutiques

Capital actions nominal	500 000	500 000
Taux de participation / part des voix	51,0%	51,0%
Valeur comptable	255 000	255 000

*Consolidation: intégrale***Walk-in-Lyss SA, Lyss**

Exploitation d'un centre médical, y c. toutes les activités liées

Capital actions nominal	875 000	875 000
Taux de participation / part des voix	20,0%	20,0%
Valeur comptable	175 000	175 000

*Consolidation: méthode de mise en équivalence (saisie proportionnelle du capital et du résultat)***Au Cœur de Bienne SA, Biel/Bienne¹⁾**

Prise en charge à proximité du domicile des patientes et patients atteints de maladies cardiologiques

Capital actions nominal	400 000	0
Taux de participation / part des voix	51,0%	0%
Valeur comptable	204 000	0

*Consolidation: intégrale***Dolomed SA, Biel/Bienne¹⁾**

Prise en charge à proximité du domicile des patientes et patients en médecine de la douleur

Capital actions nominal	100 000	0
Taux de participation / part des voix	100,0%	0%
Valeur comptable	100 000	0

*Consolidation: intégrale*¹⁾ L'activité commerciale ne débutera qu'en 2024.

2.6 Immobilisations corporelles	Biens immobiliers	Installations fixes	Biens mobiliers	Immobilisations médico-techniques	Immobilisations informatiques	Immobilisations corporelles en construction	Total immobilisations corporelles
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF

Coûts d'acquisition

État au 01.01.2022	113 723 891	61 898 929	10 286 952	30 274 089	2 352 524	6 623 470	225 159 855
Entrées	3 131 584	1 793 082	694 294	4 301 969	504 667	1 560 227	11 985 822
Sorties	-2 725 229	-244 505	-29 540	-198 080	-60 123	-8 083	-3 265 560
Reclassification	593 964	-385 728	263 513	371 189	20 513	-884 103	-20 652
État au 31.12.2022	114 724 210	63 061 778	11 215 219	34 749 167	2 817 580	7 291 511	233 859 465

Amortissements et corrections de valeur

État au 01.01.2022	89 442 891	49 518 416	8 990 526	19 652 581	2 017 435	-	169 621 849
Amortissements ordinaires	445 938	826 870	422 483	2 380 723	209 761	-	4 285 775
Amortissements extraordinaires	1 079 250	359 750	-	-	-	-	1 439 000
Sorties	-167 097	-109 172	-14 667	-103 298	-38 870	-	-433 104
État au 31.12.2022	90 800 982	50 595 864	9 398 342	21 930 006	2 188 326	-	174 913 520
Valeur comptable au 31.12.2022	23 923 228	12 465 914	1 816 877	12 819 161	629 254	7 291 511	58 945 945

Coûts d'acquisition

État au 01.01.2023	114 724 210	63 061 778	11 215 219	34 749 167	2 817 580	7 291 511	233 859 465
Entrées	1 966 575	989 308	165 633	5 376 642	729 271	8 824 642	18 052 072
Sorties	-3 917	-	-9 857	-18 645	-	-140 164	-172 584
Reclassification	265 375	166 326	15 366	236 840	11 354	-1 098 223	-402 961 ^{1) 2)}
État au 31.12.2023	116 952 244	64 217 412	11 386 360	40 344 004	3 558 206	14 877 767	251 335 992

Amortissements et corrections de valeur

État au 01.01.2023	90 800 982	50 595 864	9 398 342	21 930 006	2 188 326	-	174 913 520
Amortissements ordinaires	534 745	907 596	330 580	2 949 882	326 050	-	5 048 853
Amortissements extraordinaires	1 123 470	263 530	-	-	-	-	1 387 000
Sorties	-3 917	-	-2 462	-1 238	-	-	-7 617
État au 31.12.2023	92 455 280	51 766 990	9 726 460	24 878 650	2 514 376	-	181 341 756
Valeur comptable au 31.12.2023	24 496 963	12 450 422	1 659 900	15 465 354	1 043 830	14 877 767	69 994 236

¹⁾ Reclassification dans les immobilisations terminées. Les immobilisations en cours sont publiées en tant qu'immobilisations corporelles en construction jusqu'à la fin des travaux. L'attribution définitive n'est effectuée qu'à la fin du projet, resp. lors de la mise en production.

²⁾ Reclassification dans les immobilisations incorporelles / immobilisations en cours de construction.

	2023	2022
	CHF	CHF
Valeurs résiduelles d'immobilisations corporelles subventionnées	16 930 371	20 053 677

2.7 Immobilisations incorporelles

Software

CHF

Coûts d'acquisition

État au 01.01.2022	3 551 672
Entrées	388 321
Sorties	-25 846
Reclassification	20 651
État au 31.12.2022	3 934 798

Amortissements et corrections de valeur

État au 01.01.2022	2 583 454
Amortissements	441 659
Sorties	-16 710
État au 31.12.2022	3 008 403

Valeur comptable au 31.12.2022**926 395****Coûts d'acquisition**

État au 01.01.2023	3 934 798
Entrées	1 522 300
Sorties	-275 285
Reclassification	402 961 ¹⁾
État au 31.12.2023	5 584 775

Amortissements et corrections de valeur

État au 01.01.2023	3 008 403
Amortissements	603 518
Sorties	-271 763
État au 31.12.2023	3 340 158

Valeur comptable au 31.12.2023**2 244 617**¹⁾ Reclassification d'immobilisations corporelles (immobilisations en cours de construction)**31.12.2023** **31.12.2022**

CHF

CHF

2.8 Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services

Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des tiers	8 512 584	6 131 907
Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services à des filiales	397 050	258 148
Total	8 909 634	6 390 056

31.12.2023 31.12.2022

CHF CHF

2.9 Autres dettes à court terme

Dettes envers des tiers	2 512 902	4 291 873
Dettes envers les institutions de prévoyance professionnelles	275 749	280 164
Dettes envers des filiales	66 400	7 260
Total	2 855 051	4 579 297

2.10 Passifs de régularisation

Vacances dues	1 391 373	1 480 991
Heures supplémentaires dues	1 763 338	1 697 463
Délimitation coûts du personnel	1 151 629	1 022 715
Location reçue en avance	162 500	162 500
Factures de fournisseurs à recevoir / autres passifs de régularisation	2 448 151	1 306 944
Total	6 916 991	5 670 613

2.11 Provisions

	Risques tarifaires CHF	Litiges CHF 1)	Gratification ancienneté CHF	Total CHF
Valeur comptable au 01.01.2022	535 000	340 000	810 000	1 685 000
Constitution	50 000	–	123 800	173 800
Utilisation	–83 000	–58 137	–117 800	–258 937
Dissolution	–452 000	–42 863	–	–494 863
État au 31.12.2022	50 000	239 000	816 000	1 105 000
dont provisions à court terme	50 000	58 000	118 000	226 000
dont provisions à long terme	–	181 000	698 000	879 000
Valeur comptable au 01.01.2023	50 000	239 000	816 000	1 105 000
Constitution	801 375	181 566	–	982 941
Utilisation	–	–125 566	–61 228	–186 794
Dissolution	–	–	–53 772	–53 772
État au 31.12.2023	851 375	295 000	701 000	1 847 375
dont provisions à court terme	851 375	126 000	61 000	1 038 375
dont provisions à long terme	–	169 000	640 000	809 000

1) Ces provisions concernent exclusivement les franchises des cas de responsabilité civile attendus.

2.12 Dettes portant intérêts	Dettes financières	Dettes financières auprès de filiales	Dettes résultant d'opérations de crédit-bail	Total
	CHF	CHF	CHF	CHF
Valeur comptable au 01.01.2022	60 019 400	2 000 000	1 000 469	63 019 869
Nouveaux prêts / Augmentation	50 000 000	–	2 279 080	52 279 080
Remboursement	–40 000 000	–1 000 000	–495 266	–41 495 266
Valeur comptable au 31.12.2022	70 019 400	1 000 000	2 784 283	73 803 683
Échéance jusqu'à 1 année	10 000 000	1 000 000	720 448	11 720 448
Échéance supérieure à 1 année	60 019 400	–	2 063 835	62 083 235
Valeur comptable au 01.01.2023	70 019 400	1 000 000	2 784 283	73 803 683
Nouveaux prêts / Augmentation	10 000 000	–1 000 000	–720 467	8 279 533
Remboursement	–	–	–	–
Valeur comptable au 31.12.2023	80 019 400	–	2 063 816	82 083 216
Échéance jusqu'à 1 année	10 019 400	–	709 088	10 728 488
Échéance supérieure à 1 année	70 000 000	–	1 354 728	71 354 728

2.13 Autres dettes à long terme / fonds	Fonds scientifiques	Dettes à long terme	Total
	CHF	CHF ¹⁾	CHF
Valeur comptable au 01.01.2022	1 015 022	1 188 133	2 203 155
Apports	165 247	–	165 247
Prélèvements	–59 961	–	–59 961
Sorties	–	–279 003	–279 003
Valeur comptable au 31.12.2022	1 120 308	909 130	2 029 438
Valeur comptable au 01.01.2023	1 120 308	909 130	2 029 438
Apports	404 325	–	404 325
Prélèvements	–23 240	–	–23 240
Sorties	–	–259 130	–259 130
Valeur comptable au 31.12.2023	1 501 394	650 000	2 151 394

¹⁾ Autres dettes à long terme

Il est fait état ici de la partie à long terme d'une location reçue en avance.

	2023	2022
	<i>CHF</i>	<i>CHF</i>
2.14 Produits envers les patientes et patients		
Prestations stationnaires	145 933 913	141 848 891
Prestations ambulatoires	85 159 192	82 562 258
Réduction de produits	-788 893	-352 668
Total	230 304 212	224 058 482

2.15 Autres produits

Contrat de prestations canton	2 203 690	2 540 906
Autres prestations du canton	879 507	1 719 426
Produits des loyers des sociétés filles	557 475	495 317
Prestations à des tiers	9 669 734	10 406 979
Total	13 310 406	15 162 628

2.16 Matériel médical d'exploitation

Médicaments	14 429 920	17 269 657
Implants	5 477 941	5 522 318
Matériel, instruments, ustensiles et textiles	12 249 129	11 558 977
Produits chimiques et réactifs	2 349 302	2 500 737
Prestations tierces médicales, diagnostiques, thérapeutiques	7 904 677	6 896 265
Autre matériel médical d'exploitation	353 823	673 993
Total	42 764 791	44 421 945

2.17 Amortissements

Amortissements des actifs immobilisés corporels	6 435 854	5 724 775
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations corporelles	164 967	498 945
Amortissement des actifs immobilisés incorporels	603 518	441 659
Amortissements des valeurs résiduelles lors de sorties des immobilisations incorporelles	3 522	9 136
Total	7 207 861	6 674 515

3. Informations supplémentaires

31.12.2023 31.12.2022

CHF CHF

3.1 Raison de commerce, siège et forme juridique

Centre hospitalier Bienne SA, Biel-Bienne, société anonyme

3.2 Nombre d'employés à plein temps

Nombre d'employés à plein temps en moyenne

>250 >250

3.3 Valeur résiduelle des dettes découlant d'opérations de crédit-bail assimilables à des contrats de vente et d'autres dettes résultant d'opérations de crédit-bail

Contrat de location Place de la Gare 2, Bienne

17 549 064 19 154 416

Location d'appareils médicaux en urologie

1 864 613 1 800 840

Contrat de leasing imprimantes/photocopieuses

437 790 123 747

19 851 467 21 079 003

3.4 Créances de leasing

2 063 816 2 763 283

3.5 Dettes envers des institutions de prévoyance

275 749 280 164

3.6 Actifs avec restriction d'utilisation

Actifs avec restriction d'utilisation

Actifs immobilisés financiers (caution de loyer)

565 733 311 761

Immobilisation

2 715 233 2 782 160

3 280 966 3 093 921

3.7 Produits dérivés

Dérivé	Contrepartie	Date contrat	Début	Fin	KCHF		EN %		ACTIFS PASSIFS		ACTIFS PASSIFS	
					Nominal	Taux d'intérêt	Valeur 2023	Valeur 2022	ACTIFS	PASSIFS	ACTIFS	PASSIFS
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	14.07.22	30.06.28	30.06.38	100 000	2,31%	-	-	54	-	-	-
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	14.07.22	30.06.28	30.06.38	25 000	2,31%	-	2 284	-	-	-	-
Couverture de taux	Banque Cantonale Zurichoise	20.03.23	30.06.28	31.12.52	75 000	1,83%	-	10 162	-	-	-	-
Total								12 445	54			

L'opération de couverture de taux sert à assurer un taux d'intérêt fixe.
Les instruments pour la couverture de futurs flux de liquidités ne sont pas portés au bilan, mais publiés dans l'annexe aux comptes annuels jusqu'à la réalisation des futurs flux de liquidités.

31.12.2023 31.12.2022

CHF CHF

3.8 Rapport sur les indemnités conformément à l'art. 51 LSH

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Indemnités au conseil d'administration

Vanessa Banz Wüthrich, vice-présidente	29 802	19 750
Hansulrich Blunier	19 096	19 043
Jörg Buser	21 061	17 761
Manuel Fricker (sortie: 20.06.2022)	0	8 904
Christoph Gygax (entrée 27.06.2023)	12 921	0
Stefan Stefaniak	20 232	20 073
Thomas Straubhaar	21 390	19 318
Thomas von Burg, Président	55 558	51 264
Total	180 061	156 113

Indemnités moyennes par membre du conseil d'administration (sans président)	22 637	19 063
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun

Taille et égalité des genres de l'organe de direction stratégique

Total conseil d'administration (nombre de têtes au 31.12.)	7	6
Nombre de femmes au conseil d'administration au 31.12.	1	1
Nombre d'hommes au conseil d'administration au 31.12.	6	5

Total conseil d'administration 6,5 6,5

(nombre de têtes en tenant compte des changements durant l'année)

Indemnités au comité directeur

(y c. dépenses de l'employeur justifiant des droits à des prestations de prévoyance)

Total des indemnités	3 595 619	3 980 712
Indemnités du CEO	418 313	437 873
Indemnités moyennes par membre du comité directeur, y c. CEO	339 209	364 201
Prêts ou crédits en cours	aucun	aucun
Total comité directeur (nombre de têtes au 31.12.)	11	11
Nombre de femmes au comité directeur au 31.12.	3	3
Nombre d'hommes au comité directeur au 31.12.	8	8

Total comité directeur 10,6 10,9

(équivalent plein temps en tenant compte des changements durant l'année)

Fondation de prévoyance du Centre hospitalier Bienne SA

Taux de couverture (2022 provisoire)	113,8%	111,9%
Taux technique	2,0%	2,0%
Taux de conversion à l'âge de 64 / 65 ans	5,09% / 5,24%	5,20% / 5,36%

3.9 Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les comptes annuels ont été approuvés le 16 avril 2024 par le conseil d'administration. Aucun événement susceptible de porter véritablement atteinte aux comptes annuels ne s'est produit jusqu'à cette date après la clôture du bilan.

Rapport de l'organe de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de Centre hospitalier Bienne SA

Biel/Bienne

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Centre hospitalier Bienne SA (la société), comprenant le compte de résultat pour l'exercice clos au 31 décembre 2023, le bilan au 31 décembre 2023 ainsi que l'annexe aux comptes annuels, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 56 à 69) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels, des comptes consolidés et de nos rapports correspondants.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le Conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

PricewaterhouseCoopers AG, Bahnhofplatz 10, Postfach, 3001 Bern
Telefon: +41 58 792 75 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers AG est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil d'administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers AG



Yvonne Burger
Experte-révisuse agréée
Révisuse responsable



Etienne Babel
Expert-réviseur agréé

Bern, le 16 avril 2024





Cyntia Ghansi

infirmière diplômée en pédiatrie

«J'ai choisi le CHB parce que pendant ma grossesse, tout ce que je connaissais déjà m'a rassurée. J'ai bénéficié de la chambre parentale. Trois jours le petit, moi et le papa – hyper-agréable!»